



Dossier Dompter les eaux au Bangladesh *Page B 1*



Milk & Bone En quête d'apesanteur *LeD culture*



Essai sur les manigances de **Monsanto** *LeD livre*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIX N° 16

LE DEVOIR, LES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JANVIER 2018

3,05 \$ + TAXES = 3,50 \$



Victoire de Bombardier contre Boeing

Les droits compensateurs imposés aux appareils de la CSeries sont annulés

RYAN REMIOWZ LA PRESSE CANADIENNE

FRANÇOIS DESJARDINS

Des entreprises ravies, des gouvernements satisfaits, des travailleurs soulagés et une action qui explose en Bourse. La décision de la Commission du commerce international des États-Unis, qui invalide les droits compensateurs sur les avions CSeries, a provoqué vendredi de vives réactions et levé le nuage d'incertitude sur un programme que le constructeur québécois place ni plus ni moins qu'au cœur de ses plans d'avenir.

Le jugement unanime de la Commission, dont l'avis ne révèle pas les motifs des commissaires, survient un mois après la décision du département du Commerce d'imposer des droits compensateurs et antidumping de 292% sur les appareils du constructeur québécois. Lesquels, en principe, auraient quadruplé le prix des avions, dont le prix au catalogue se si-

tue de 80 à 90 millions selon les modèles. Les motifs détaillés de la décision seront publiés le 2 mars.

La décision «est une victoire pour l'innovation, la concurrence et la primauté du droit», a affirmé Bombardier, en précisant que la compagnie «continue de progresser rapidement» à l'égard de son partenariat avec Airbus. Le géant européen, qui contrôle maintenant le programme CSeries, entend construire une chaîne de montage supplémentaire près de ses installations de Mobile, en Alabama, une stratégie perçue au départ comme ayant le potentiel de déjouer d'éventuelles sanctions.

Le président d'Airbus, Tom Enders, qui est présentement à Montréal avec la direction de Bombardier, a affirmé que le géant européen «va de l'avant pleine vapeur» avec son projet concernant la CSeries. Invité à dire si la décision pourrait contraindre Airbus et Bombardier

de ne vendre aux États-Unis que des appareils assemblés en Alabama, Olivier Marciel, vice-président de Bombardier aux relations externes, a répondu lors d'un point de presse: «On ne sait pas. On attend de voir la décision et on regardera les détails.»

La ministre fédérale des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et la ministre québécoise de l'Économie, Dominique Anglade, ont également exprimé leur satisfaction à l'égard de la décision.

La Commission compte quatre commissaires. Trois ont été nommés par l'ex-président Barack Obama (deux républicains et une démocrate) et un par George W. Bush (un démocrate). Un vote à deux contre deux aurait été automatiquement enregistré comme un jugement favorable au plaignant.

VOIR PAGE A 14 : BOMBARDIER

SONDAGE

La CAQ creuse l'écart

STÉPHANE BAILLARGEON

La Coalition avenir Québec (CAQ) augmente encore son attrait auprès de l'électorat, à neuf mois des élections: le parti gagne trois points dans le nouveau sondage Léger-*Le Devoir* pour grimper à 39% des intentions de vote par rapport à 36% il y a un mois seulement, en décembre.

À ce seuil, étant donné la domination de la CAQ auprès de la majorité francophone (à 46%), la formation de François Legault serait assurée d'une majorité à l'Assemblée nationale.

Le Parti libéral du Québec (PLQ) chute de quatre points pour atteindre un creux historique de 28%. Le Parti québécois (PQ) reprend pour sa part un point à 20% et Québec solidaire (QS) en perd deux pour passer à 9%.

En fait, tous les indicateurs principaux mesurés par la firme de sondage s'avèrent favorables à la jeune formation, qui n'a jamais pris le pouvoir.

«Comme sondeur, on regarde ce qu'on appelle la matrice des tendances, dit Jean-Marc Léger, président de la firme éponyme. L'ensemble des éléments favorise la CAQ. Elle domine le vote francophone et il y a une forte insatisfaction à l'égard du gouvernement. Elle incarne la volonté de changement, les gens pensent qu'elle peut gagner et son chef, François Legault, est le plus populaire. Elle domine aussi dans le détail des enjeux politiques, en santé ou en éducation, par exemple. La CAQ fait un six sur six dans ces grands facteurs qui déterminent le vote. Une force se démarque donc et se maintient vers le haut.»

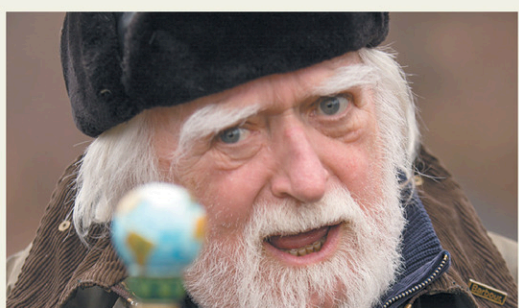
VOIR PAGE A 14 : SONDAGE

Les intentions de vote

Pour quel parti voteriez-vous?

Parti	janvier 2018	décembre 2017
CAQ	39 %	36 %
PLQ	28 %	32 %
PQ	20 %	19 %
QS	9 %	11 %

AUJOURD'HUI



Culture › Décès de Jacques Lanquarand. L'animateur de la légendaire émission de Radio-Canada *Par 4 chemins* s'est éteint vendredi à l'âge de 86 ans. *Page A 12*



Avis légaux..... B 6
Carrières..... A 10 et A 11
Décès..... B 8
Mots croisés..... LeD 54
Petites annonces..... B 8
Sudoku..... LeD 54

UN AN APRÈS L'ATTENTAT À LA GRANDE MOSQUÉE DE QUÉBEC

Les liens tissés se relâchent

« Une sortie solidaire et des milliers de câlins le 29 janvier », est-ce suffisant ?

MARCO BÉLAIR-CIRINO
à Québec

S amira Laoui tire un douloureux constat à la veille des commémorations des événements du 29 janvier 2017: la «solidarité absolue» avec les personnes de confession musulmane témoignée par les Québécois au lendemain de l'attentat à la grande mosquée de Québec s'est «effritée» au fil de la dernière année, dit la présidente de l'organisme Communication pour l'ouverture et le rapprochement interculturel (C.O.R.). L'islamophobie — qui affaiblit «les liens sociaux entre tous les Québécois et les Québécoises» — a, elle, gagné du terrain, ajoute Abdelwahed Mekki-Berrada. Le professeur au Département d'anthropologie de l'Université Laval appelle à la «vigilance» la population québécoise.



Les Québécois étaient nombreux à participer à une veillée au lendemain de l'attentat à la grande mosquée de Québec (notre photo). Des activités commémorant le douloureux événement auront lieu jusqu'à lundi. Notamment, la grande mosquée ouvrira ses portes au public ce samedi de 18h à 20h30. Un rassemblement à la mémoire des victimes viendra clore les quatre journées de commémoration, lundi, à l'église Notre-Dame-de-Foy.

VOIR PAGE A 14 : MOSQUÉE

ACTUALITÉS

Le Devoir accroît son lectorat global

Le *Devoir* est encouragé par la publication des derniers résultats de Vividata, la référence en matière de mesure d'audience. En effet, notre lectorat global a progressé de 4,3% au troisième trimestre de 2017, dans le marché du Québec francophone de 18 ans et plus, ce qui représente le plus fort taux de croissance du lectorat au Québec.

Les résultats du troisième trimestre 2017 de Vividata couvrent la période d'octobre 2016 à septembre 2017, ce qui correspond au déploiement de la nouvelle application mobile du *Devoir* et au lancement de campagnes de publicité audacieuses pour acquérir de nouveaux abonnés. Ces campagnes nous ont valu trois prix Boomerang remis par Infopresse en 2017, incluant le Grand Prix, pour l'ensemble de nos efforts de repositionnement de la marque.

Le *Devoir* commence à récolter les fruits de cette stratégie grâce à vous, chers lecteurs et lectrices. Vous êtes maintenant 637 000 à lire nos éditions imprimées, du lundi au samedi (en hausse de 3,6% par rapport au deuxième trimestre), et 674 000 à consulter nos éditions numériques, principalement sur notre site Internet, notre application mobile et notre application tablette (en hausse de 5%).

Ces résultats nous confortent dans notre stratégie, qui consiste à maintenir une édition imprimée de qualité tout en poursuivant le développement d'applications numériques performantes pour accroître et diversifier notre lectorat.

Bien sûr, la part de marché du *Devoir* est moins grande que celle de ses concurrents. À titre indicatif, *Le Devoir* est consulté au moins une fois, sur

toutes ses plateformes confondues (imprimées et numériques), par un cumulatif de 1,07 million de lecteurs toutes les semaines. En comparaison, La Presse + attire 2,32 millions de lecteurs et le *Journal de Montréal*, 2,96 millions.

Mais le lectorat du *Devoir* est unique. Notre communauté est formée de décideurs et d'influenceurs plus scolarisés que la moyenne. Il s'agit d'un lectorat de prestige, et contrairement aux croyances populaires, il n'est pas grisonnant!

Dans le marché du Québec francophone, plus de 40% de nos lecteurs (versions imprimées et numériques) sont âgés de 18 à 34 ans. À ce chapitre, *Le Devoir* attire quelque 422 000 millénariaux, en hausse de 13% par rapport au deuxième trimestre de 2017.

L'année 2018 sera marquée par de nouveaux changements au *Devoir*. Nous lancerons dans moins de deux semaines une version améliorée de notre site Internet, qui s'adaptera aux téléphones intelligents. Nous avons également confié à Lucie Lacava le mandat de revoir la grille graphique du journal, dans le même esprit que le *D* magazine, notre format de fin de semaine, qui porte sa signature.

Sans succomber aux discours creux du marketing vaseux, je conclus en vous disant simplement que *Le Devoir* n'a pas fini de vous surprendre par sa résilience et son audace. Merci à tous ceux et celles qui nous lisent et qui nous appuient. Vous portez avec nous le flambeau d'une information de qualité. Dans un univers de trivialités et de fausses nouvelles, c'est une lumière rare et précieuse.

Le directeur, Brian Myles

PROCÈS NORMANDEAU

La défense accuse l'UPAC d'avoir fait un « show médiatique »

MARIE-MICHÈLE SIOUI
à Québec

Les « patrons » de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) ont précipité les arrestations des ex-ministres libéraux Nathalie Normandeau et Marc-Yvan Côté et de leurs coaccusés afin qu'elles aient lieu le 17 mars 2016, le jour même du dépôt du budget du Québec.

Voilà ce que révèle une déclaration d'un « enquêteur important » de l'UPAC qui a été déposée en preuve vendredi, lors des plaidoiries visant à faire avorter le procès pour fraude, complot et corruption, sous le prétexte de déclarations déraisonnables.

« [On] m'informe vers le 12 mars que j'ai encore un mois pour préparer les arrestations », a écrit cet enquêteur, dont l'identité est protégée, dans une déclaration ayant servi à une enquête de la Sûreté du Québec sur les fuites médiatiques.

Deux jours plus tard, le policier apprend de la part de « ses patrons » que les arrestations « doivent se faire » le vendredi 18 mars. Cette date est ensuite avancée à nouveau, et elle coïncide avec la journée du dépôt du budget du Québec, le 17 mars.

« C'est clair que si on veut faire un show médiatique, choisir une telle date, ça a un impact. N'importe quel journaliste pourrait vous le dire », a fait valoir François Roussy, un ex-attaché politique péquiste qui se représente dans l'affaire.



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

L'ex-vice-première ministre Nathalie Normandeau avait été arrêtée avec six autres personnes, le 17 mars 2016, relativement à des accusations de corruption, de fraude envers le gouvernement et d'abus de confiance.

La poursuite « pas prête »

Son argumentaire est venu appuyer celui de la défense, qui prétend que l'UPAC s'est empressée de mener les arrestations, même si la poursuite n'était « pas prête ».

Pendant une bonne partie de la semaine, les avocats des coaccusés ont tenté de démontrer que la Couronne n'a pas agi avec célérité et a causé des délais qui justifient l'arrêt de Jordan. « Il y a quelqu'un qui a décidé d'aller beaucoup plus rapidement que ce qui était prévu », a déclaré François Roussy.

« On ne sait pas pour quelles intentions, mais c'est certain

que ce n'était pas dans l'intérêt d'une saine gestion de l'administration du système de justice », a-t-il avancé.

L'UPAC a dû se défendre à plusieurs reprises depuis deux ans d'avoir arrêté Nathalie Normandeau, Marc-Yvan Côté, Bruno Lortie, Mario Martel, France Michaud, François Roussy et Ernest Murray la journée du dépôt du budget du Québec.

« Quand les enquêtes aboutissent, on va de l'avant sans attendre. Notre ligne d'action est complètement indépendante de celle du gouvernement. Le reste, ça a été un hasard », avait notamment déclaré le patron

de l'unité policière, Robert Lafrenière, quelques jours après les arrestations.

À l'époque, des articles de journaux avaient fait état de l'impatience des enquêteurs de l'UPAC, qui souhaitaient voir les enquêtes aboutir. Le commissaire Lafrenière avait remercié la population pour sa patience et déclaré avoir en main une « preuve béton ».

Les débats concernant la requête de type Jordan sont désormais terminés. Le juge André Perreault, de la Cour du Québec, doit rendre une décision dans les prochaines semaines.

Fuites médiatiques

Les avocats de l'Assemblée nationale et de la Couronne se sont par ailleurs entendus, à la toute dernière minute, sur une manière de procéder qui permettra d'éviter le débat sur l'immunité parlementaire qui s'était invité dans le procès Normandeau.

Les deux parties ont convenu de caviarder les documents qui doivent être remis à la défense pour prouver que la poursuite a bel et bien pris les fuites médiatiques au sérieux — en lançant une enquête sur la divulgation d'information qui a notamment mené à l'arrestation du député Guy Ouellette.

Ces discussions font écho à une seconde requête en arrêt de procédures, dans laquelle la défense tente de démontrer qu'un système de fuites médiatiques justifie l'annulation du procès des coaccusés, qui doit s'ouvrir le 9 avril.

Le Devoir

LES
SOLDES
D'HIVER
Du 13 au 28 janvier

Bubble. Canapé en tissu techno 2D, design Sacha Lakic.

PROFITEZ DE PRIX PARTICULIÈREMENT SÉDUISANTS SUR UNE SÉLECTION DE MODÈLES D'EXPOSITION

MONTRÉAL - BROSSARD - LAVAL - TORONTO

rochebobo
PARIS

www.roche-bobois.com

ACTUALITÉS

Un homme et « son » orchestre

L'OSM a longtemps joué l'incrédulité devant les accusations d'abus psychologiques qui pesaient contre Charles Dutoit. Le déni n'est plus possible aujourd'hui.



JESSICA GRIFFIN

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Si la direction de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) clame son étonnement en 2002 devant les accusations de harcèlement psychologique portées par des musiciens à l'endroit de Charles Dutoit — ce qui a mené au départ du chef d'orchestre —, elle reconnaît aujourd'hui qu'elle était bien au courant. La « perspective » a changé, fait-on valoir.

« Avec le recul du temps, les événements du début de 2002 et la manière abrupte avec laquelle M. Dutoit a quitté l'OSM ont pris une autre perspective », a indiqué cette semaine au *Devoir* la chef des relations publiques, Pascale Ouimet. Celle-ci répondait à une série de questions adressées à la directrice générale, Madeleine Careau, en poste depuis 2000.

Ce dossier révèle en filigrane que la manière de traiter les plaintes de harcèlement — psychologique ou sexuel — a changé depuis 2002. Et que toutes les années Dutoit demeurent un sujet délicat pour l'OSM.

Un procès-verbal (PV) d'une réunion de la Guilde des musiciens daté du 18 avril 2002 (une semaine après la démission de Charles Dutoit) et obtenu la semaine dernière par *Le Devoir* raconte l'histoire d'un départ rendu inévitable par des relations de travail viciées et d'un problème que l'OSM a longtemps nié.

Trois membres du comité des musiciens de l'OSM étaient venus raconter au conseil d'administration de la Guilde l'origine du conflit avec le directeur artistique de l'OSM.

Ils ont « fait l'historique du harcèlement, tant verbal que physique, qui existait à l'OSM depuis plusieurs années, indique le PV. En 1997, ce harcèlement a atteint un niveau record. Une pétition dénonçant cette situation et signée par la majorité des musiciens a alors été adressée au président du conseil exécutif de l'OSM, [...] demandant une rencontre avec la direction dans le but de régler ce problème. Le conseil exécutif a refusé cette rencontre ».

L'OSM reconnaît aujourd'hui avoir reçu cette pétition. Mais Madeleine Careau elle-même n'en aurait pris « connaissance pour la première fois qu'en 2016, dans le contexte du retour de Charles Dutoit au pupitre de l'OSM », soutient M^{me} Ouimet. « La directrice générale de l'OSM qui était en poste lors de la remise de cette pétition [Michelle Courchesne, qui allait devenir ministre plus tard] a quitté l'Orchestre en 1999, rappelle-t-elle. La direction actuelle ne peut donc dire quelle suite lui a été donnée. »

M^{me} Courchesne n'a pas voulu répondre aux questions du *Devoir* à ce sujet. « L'OSM a nommé une personne indépendante pour vérifier la teneur des allégations contre Charles Dutoit. Dans ce contexte, j'ai l'intention de n'émettre aucun commentaire »,

a-t-elle indiqué par courriel. Le processus d'enquête dont elle parle est celui lancé à la suite de la réception de la plainte de harcèlement sexuel il y a quelques semaines.

Thérapies

Le PV de la Guilde indique qu'à « la suite de cette pétition, des négociations de contrat ont été entreprises avec plusieurs musiciens ciblés et certains ont dû [partir] pour subir des thérapies (psychiatres, psychologues, etc.), tant le climat était tendu ».

L'ex-juge Pierrette Rayle, qui était membre du comité exécutif de l'OSM durant ces années, se « souvient très bien de l'époque. [C'était] très difficile, pour le conseil d'administration, d'avoir une crise interne pareille. C'était très sérieux, parce qu'on avait des musiciens qui étaient malheureux et que la relation était vraiment à son plus bas entre M. Dutoit et l'orchestre ».

La pétition avait été « interprétée comme étant un reproche. Le reproche qu'on adressait [à Charles Dutoit], c'était son caractère intempesitif. Il ne faisait preuve d'aucune retenue dans ses remarques à l'égard des musiciens, d'où le fait que des musiciens s'effondraient, pleuraient, se sentaient humiliés... »

L'OSM savait

Lors de la démission fracassante de Charles Dutoit, M^{me} Careau avait soutenu publiquement qu'elle n'était pas au courant du problème dénoncé par la Guilde des musiciens (le syndicat des musiciens). Dans un communiqué publié le 8 avril 2002, la Guilde indiquait avoir « reçu de très sérieuses plaintes de la part de nombreux musiciens de l'OSM qui ont enduré sans mot dire des années d'exactions psychologiques et verbales ».

« J'ai peine à croire qu'il y ait du harcèlement aussi sévère à l'OSM depuis des années et qu'on l'apprenne par voie de communiqué », avait alors commenté M^{me} Careau, notamment au *Devoir*. « Il me semble que, s'il y avait eu un malaise aussi grave, on en aurait entendu parler. » Dans les faits, l'OSM en avait bien entendu parler.

Seize ans plus tard, et dans le contexte où M. Dutoit est visé par une dizaine d'allégations d'agressions sexuelles — sans compter la plainte de harcèlement sexuel déposée à son encontre le 22 décembre à l'OSM —, l'OSM écrit maintenant que « M^{me} Careau était au courant du climat de tensions qui régnait à ce moment-là [en avril 2002] ».

On indique qu'elle avait reçu à l'automne 2001 une lettre du président de la Guilde évoquant les problèmes de harcèlement psychologique entre le chef et ses musiciens. « La réception de la lettre a renforcé les convictions [de M^{me} Careau] qu'il fallait lancer les négociations pour le renouvelle-

ment de l'entente collective le plus rapidement possible », dit-on.

En 2002, l'OSM avait aussi défendu un processus disciplinaire entamé par M. Dutoit à l'encontre de deux musiciens — événement qui fut le catalyseur de la démission du chef. Aujourd'hui, l'organisation reconnaît que « cela a créé des tensions qui vont au-delà du cadre normal du travail ».

Malgré ces constats, la direction de l'OSM avait demandé à Charles Dutoit de revenir sur sa décision de démissionner, ce qu'il a refusé de faire.

Scepticisme

« Après qu'on a soulevé le problème en 2001, ça ne s'est pas amélioré, au contraire, relate le président du Comité des musiciens, Stéphane Lévesque (membre de l'OSM depuis 1998). Ça a été une période très difficile pour les musiciens, de voir qu'il y avait ce harcèlement psychologique qui continuait. »

À l'époque, les doléances des musiciens avaient été reçues avec scepticisme par plusieurs observateurs — dont *Le Devoir*. Un ancien critique écrivait dans ces pages que « harcèlement » était « un mot galvaudé entre tous de nos jours ». En éditorial, le journal avait qualifié le départ de M. Dutoit de « catastrophe » et lui avait demandé de reconsidérer sa démission.

Même chose à *La Presse*, où un critique écrivait que M. Dutoit « s'est laissé impressionner par des choses [...] sans grande importance qu'il aurait pu, avec son charme légendaire, réparer et faire oublier ». L'ancien premier ministre Lucien Bouchard avait pour sa part déploré « les avanies qu'on vient d'infliger à cet artiste généreux et sensible ».

« Il y avait zéro écoute », raconte aujourd'hui le violoniste Marc Béliveau, qui était visé par la procédure disciplinaire entamée par Charles Dutoit.

« Depuis que Charles Dutoit était là [il avait été nommé en 1977] que les gens subissaient une forme de harcèlement, dit M. Béliveau. Dans les années 1980, le terme « harcèlement psychologique » n'était pas défini, mais on le subissait. Et pour que Charles Dutoit puisse faire toutes ces choses-là, il fallait qu'il soit soutenu. »

Depuis 2004, les employeurs sont tenus par la loi d'offrir un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique.

Marc Béliveau confie qu'« en 2002, on sentait que l'administration de l'OSM avait peur de Charles Dutoit ». Pourquoi donc? « Les chefs de sa génération se prenaient pour des seigneurs, résume un ancien musicien. Il fait partie d'une génération où le chef était le seul maître à bord. »

Un ancien flûtiste de l'OSM, Robert Lan-

gevin, a déjà indiqué en entrevue que l'image qu'on avait de Charles Dutoit, « c'est que c'est vraiment le bon Dieu, que personne n'aurait pu faire de l'OSM ce qu'il a fait, et que, sans lui, l'orchestre ne pourrait pas jouer ».

Encore des malaises

Encore aujourd'hui, la seule évocation du nom de Charles Dutoit provoque des malaises à l'OSM. À son retour pour deux concerts en 2016 — à l'invitation notamment du président du conseil d'administration de l'OSM, Lucien Bouchard (un ami de M. Dutoit) —, six musiciens ont refusé de jouer sous sa direction. L'OSM avait offert cette possibilité à ceux qui étaient mal à l'aise avec cette idée, et ils ont été payés.

Toutefois, selon un ex-membre de l'administration présent à cette époque, « il y avait une telle panique à bord [...] à l'idée que le scandale éclate... On ne voulait pas rappeler les raisons de son départ. Tout le monde était d'un stress monumental ».

Quand les allégations d'agressions sexuelles sont sorties quelques jours avant Noël, l'OSM a été laconique dans sa réaction. Alors que des orchestres du monde entier reniaient Charles Dutoit sur-le-champ, celui auquel son nom reste associé s'est d'abord contenté de dire que « les allégations se rapportent à des événements qui se sont produits à l'extérieur de l'OSM : il ne serait pas opportun pour nous de les commenter ». Depuis, l'Orchestre ne communique avec les médias que par courriel.

Une réaction qui a choqué Marc Béliveau. « Ils se sont braqués derrière le fait qu'ils n'avaient jamais reçu de plainte officielle [celle-ci est arrivée le lendemain]. J'ai trouvé regrettable qu'ils aient pris cette position. Connaissant la personnalité de la personne, ils auraient pu admettre que ce n'était pas impossible qu'il ait fait ces choses. »

Charles Dutoit nie les allégations dont il fait l'objet.

Changement

Pour Stéphane Lévesque, la rapidité avec laquelle l'OSM a mis en place un processus d'enquête à la fin de 2017 représente toutefois une nette amélioration par rapport à l'absence de réaction au tournant des années 2000. « Ils prennent ça au sérieux. La société a quand même changé et évolué. J'ose imaginer qu'en 2018, on "dealerait" plus rapidement avec les mêmes problèmes psychologiques [que ceux soulevés entre 1997 et 2002]. »

Pierrette Rayle reconnaît « qu'il y a des choses qui se faisaient à cette époque-là qui ne se font plus aujourd'hui. Mais on ne peut pas amener des normes de 2018 à une situation qui commençait à se manifester en 1997 ».

Avec Christophe Huss et Améli Pineda
Le Devoir



JOANNE SAVIO

LES SARDINES, C'EST POUR LE CRAQUELIN. LA CONSERVE, C'EST POUR LE BAC.



Pour savoir tout ce qui va dans le bac
et continuer à bien récupérer :

RECYC-QUEBEC.GOUV.QC.CA

RECYC-QUÉBEC
Québec 



Le placement publicitaire de la présente campagne s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et de la réglementation relative. Les journaux assujettis sont tenus de contribuer en espaces publicitaires à leur juste part.

ACTUALITÉS

MONTREAL

Le vélo d'hiver gagne en popularité

Le déneigement des pistes a fait bondir le nombre d'irréductibles ces deux dernières années

MARCO FORTIER

Le vélo d'hiver gagne du terrain dans les quartiers centraux de Montréal. La proportion des cyclistes qui roulent été comme hiver a doublé depuis l'année 2009, passant de 6 à 13% des adeptes du vélo.

Une fois qu'ils décident de rouler en hiver, ces irréductibles cyclistes y prennent goût: 70% des cyclistes hivernaux ont pédalé lors de la plus importante tempête de l'année 2017, et 65% d'entre eux ont pédalé le jour le plus froid (il faisait 24 degrés Celsius sous zéro).

Ces chiffres sont tirés d'une analyse faite par la firme Eco-Compteur, embauchée par la Ville de Montréal pour tenir le compte du nombre de vélos qui passent sur les pistes cyclables. L'analyse est basée sur les passages enregistrés dans quatre des pistes les plus fréquentées (Berri, Parc, Rachel et de Maisonneuve).

Le nombre de cyclistes qui roulent sur ces pistes durant les mois de janvier et février a bondi de 159% entre les années 2015 et 2017, indique le document.

«Dès que le déneigement s'est amélioré sur les pistes cyclables, les gens ont continué de rouler en hiver. Les cyclistes vont rouler, même dans les conditions les plus extrêmes, s'ils ont accès à des pistes où ils se sentent en sécurité», dit Jean-François Rheault, directeur du bureau montréalais d'Eco-Compteur.

Hiver difficile

Ironie du sort, ces chiffres sortent durant un hiver difficile pour la pratique du vélo. La communauté cycliste se plaint de la présence de glace



Le nombre de cyclistes hivernaux sur les pistes les plus populaires de Montréal a bondi de 159% entre les années 2015 et 2017.

GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

et de neige sur les pistes cyclables et dans les rues — même sur le Plateau-Mont-Royal, un des arrondissements les plus dynamiques en matière de voies cyclables.

La conseillère Marianne Giguère, responsable des transports actifs au comité exécutif de Montréal — élue dans le Plateau-Mont-Royal — reconnaît les difficultés du déneigement. «Il y a eu de la neige, de la pluie, du verglas et une

vague de froid. Quand il fait très froid, les fondants ne fonctionnent pas sur la glace. On ne peut pas faire de magie», dit-elle.

«Dans ces conditions, c'est un défi de déneiger non seulement les pistes cyclables, mais aussi les rues et les trottoirs», ajoute-t-elle.

L'administration de la mairesse Valérie Plante travaille pour donner aux arrondissements les moyens financiers

de mieux déneiger, explique Marianne Giguère.

Par exemple, un projet-pilote avait permis un déblaiement impeccable de la piste cyclable de la rue Boyer, l'hiver dernier.

Cette année, les arrondissements de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Rosemont-La Petite-Patrie n'ont plus les moyens de louer la déneigeuse à balai qui faisait le bonheur des cyclistes.

Les attentes des cyclistes sont élevées avec la promesse de Projet Montréal d'améliorer les déplacements à vélo été comme hiver.

«L'effet Projet Montréal n'est pas instantané, dit Marianne Giguère. On va respecter nos engagements. On a été élus en novembre. Laissez-nous le temps de nous installer au pouvoir.»

Le Devoir

Congé de paternité: victoire pour un employé congédié

Le Tribunal administratif du travail vient d'annuler le congédiement d'un employé d'un restaurant Amir. Il ordonne aussi à l'employeur d'indemniser le travailleur et de le réintégrer dans son emploi. Le plaignant, Lhoussine Sadek, alléguait avoir été victime d'une forme de congédiement illégal, en avril 2016, après le refus de son employeur de le réintégrer dans son poste habituel au terme de son congé de paternité. Le représentant de l'employeur affirmait que c'était plutôt M. Sadek qui avait démissionné parce qu'il avait refusé son nouvel horaire de travail. Mais le juge administratif François Caron n'a pas cru la version du représentant de l'employeur.

La Presse canadienne

Le Conseil LGBT réclame des mesures anti-discrimination

Le gouvernement du Québec doit instaurer des formations obligatoires «anti-racisme et anti-LGBTphobie» pour son personnel et assurer une représentation des populations racisées et de minorités culturelles au sein des organismes publics, recommande le Conseil québécois LGBT dans son rapport sur le racisme systémique soumis au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Sans «cautionner le changement de cap» du gouvernement cet automne vers un forum axé sur l'emploi et l'immigration, le Conseil québécois LGBT appelle toujours à la tenue d'une commission sur le racisme systémique.

La Presse canadienne

Condamnés pour avoir refusé de louer un logement

Le Tribunal des droits de la personne vient de condamner les propriétaires d'un duplex, Ugo Fornella et Anna Bresciani-Fornella, à verser 12 000\$ à un couple d'origine haïtienne, Stéphanie Marcel et Jean-Claude Pheneus, à qui ils avaient refusé de louer un logement dans l'arrondissement de LaSalle, à Montréal, en 2012. M^{me} Anna Bresciani-Fornella avait affirmé à son courtier qu'elle ne voulait pas avoir de locataires de cette origine raciale pour expliquer son refus de louer son logement aux plaignants.

La Presse canadienne

PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DE L'ONTARIO

Une course à la direction sous le signe de l'urgence

SHAWN JEFFORDS
à Toronto

Les progressistes-conservateurs de l'Ontario organiseront une course à la direction pour remplacer Patrick Brown, qui a démissionné cette semaine en raison d'allégations d'inconduite sexuelle à son endroit.

L'exécutif du parti a voté, vendredi, pour tenir la course et choisir un nouveau chef d'ici le mois de mars, à temps pour les élections générales du 7 juin.

Le président du parti, Rick Dykstra, a indiqué qu'il n'avait pas encore établi d'échéancier fixe pour la course à la direction. Il a toutefois promis que les délais seraient serrés et qu'il s'agira d'un «processus très rapide».

M. Dykstra a affirmé qu'un comité sera mis sur pied pour surveiller la course, assurant que le parti pourrait demeurer uni même après une campagne qui pourrait être source de dissensions.

Il a ajouté que le parti serait fin prêt à prendre les rênes du gouvernement en juin prochain. La décision de l'exécutif est contraire aux préférences du caucus, qui a nommé le député Vic Fedeli chef par intérim vendredi, espérant qu'il puisse diriger le parti de façon permanente.

M. Fedeli, le député de Nipissing, dans le Nord ontarien, et porte-parole du parti en matière de finances, pourra briguer la direction de son parti.

Le député a déjà signifié son intention de se porter candidat, affirmant respecter la décision du parti.

Les membres de la base du parti et quelques candidats avaient demandé à l'exécutif de tenir une course pour qu'ils puissent s'exprimer sur l'avenir du Parti progressiste-conservateur.

Patrick Brown a annoncé sa démission dans la nuit de jeudi, quelques heures après avoir clamé son innocence lors

d'un point de presse convoqué à la hâte.

Le réseau de télévision CTV soutenait mercredi avoir parlé à deux femmes qui ont dénoncé un comportement inapproprié à caractère sexuel de M. Brown, à l'époque où il était député fédéral.

Les allégations n'ont pas été vérifiées par La Presse canadienne ni examinées par un tribunal.

La Presse canadienne

FUSILLADE DE MONCTON

La GRC condamnée à une amende de 550 000 \$

Moncton — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) devra verser 550 000\$ pour ne pas avoir fourni à ses agents l'équipement et la formation appropriés, dans la foulée de la fusillade mortelle survenue il y a quatre ans au Nouveau-Brunswick.

Les policiers Doug Larche, Fabrice Gevaudan et Dave Ross ont été tués par les tirs de Justin Bourque, embusqué dans un quartier de Moncton; les agents Éric Dubois et Darlene Goguen ont été blessés dans la fusillade.

En septembre dernier, la GRC avait été reconnue coupable de ne pas avoir fourni à ses membres l'équipement et la formation nécessaires pour intervenir adéquatement lors d'une telle opération. Au moment de la fusillade, les policiers n'avaient pas encore accès à des carabines. Or, lors du procès, plusieurs témoins ont soutenu que ces armes auraient pu changer le cours des choses ce jour-là.

Bourque a plaidé coupable et a été condamné à la prison à vie sans possibilité de libération avant 75 ans.

La Presse canadienne

JUSTICE

Nouvelles accusations contre l'ex-otage canadien Joshua Boyle

MARIE VASTEL
Correspondante parlementaire à Ottawa

L'ex-otage canadien Joshua Boyle fait face à quatre nouveaux chefs d'accusation, qui s'ajoutent aux 15 portés contre lui début janvier. Sa cause a été reportée de deux mois, le temps que M. Boyle subisse une évaluation psychiatrique.

L'homme de 34 ans fait maintenant face à une nouvelle accusation de voies de fait et à une autre de séquestration, en plus des huit chefs d'accusation de voies de fait, des deux accusations de séquestration et des deux accusations d'agression sexuelle déposées contre lui le 1^{er} janvier.

Une accusation de voies de fait armées et une de harcèlement criminel ont également été déposées depuis sa dernière comparution, mi-janvier.

Les deux accusations initiales d'agression sexuelle ont par ailleurs été modifiées pour préciser qu'elles ont été commises avec une arme ou sous la menace d'utiliser une arme (des cordes), tandis que la nouvelle accusation de voies de fait armées se rapporte à un incident impliquant un balai.

M. Boyle avait aussi au départ été accusé d'avoir proféré



Joshua Boyle

des menaces de mort, d'avoir «administré une substance délétère» et d'avoir induit la police en erreur.

Un interdit de publication empêche de divulguer des informations qui pourraient permettre d'identifier les victimes ou les témoins dans cette affaire.

Apte au procès

Joshua Boyle, qui est en prison depuis son arrestation le 1^{er} janvier, a été vu par un psychiatre, qui l'a jugé apte à subir son procès. Le médecin a cependant recommandé que Joshua Boyle soit soumis à une évaluation psychiatrique complète au centre de santé mentale de Brockville, au sud d'Ottawa. M. Boyle — qui compa-

raissait par vidéoconférence vendredi — y sera transporté dès qu'un lit sera disponible et il y demeurera tout au plus deux mois.

«La raison d'être de cette évaluation psychiatrique n'est pas de remettre en question» le diagnostic du psychiatre l'ayant jugé apte à subir son procès, a fait valoir son avocat, Lawrence Greenspon, mais simplement d'évaluer la santé mentale de l'accusé et de lui recommander s'il y a lieu les traitements appropriés.

«Il a passé cinq ans en captivité. Ça ne devrait étonner personne que cela ait affecté son état mental», a affirmé M^e Greenspon à sa sortie du palais de justice d'Ottawa vendredi matin. La cause sera de retour en cour le 26 mars.

M. Boyle et sa femme, Caitlan Coleman, qui est d'origine américaine, ont été enlevés en Afghanistan en 2012 alors qu'elle était enceinte. Ils ont été relâchés en octobre dernier avec leurs trois jeunes enfants, tous nés en captivité.

Les gestes reprochés à Joshua Boyle auraient été commis entre leur retour au pays, mi-octobre, et le 30 décembre dernier. Les accusations n'ont pas été prouvées en cour.

Le Devoir

Arthur Quentin

SOLDES

Prolongations

jusqu'au 4 février

3960 rue St-Denis Montréal

www.arthurquentin.com



514.287.7434 SOTHEBYSREALTY.CA

UNITÉS DE PRESTIGE »

PORTES OUVERTES JEU-DIM, 12 H - 18 H

4 590 000 \$ - 7 290 000 \$ +txs
Four Seasons Résidences Privées Montréal
 Pavillon de présentation: 1421, rue Crescent
Cyrille Girard* 514.582.2810

EN PRIMEUR

3 595 000 \$
Penthouse, Mille carré doré
 CAC: 2 SDB: 3+1 STAT: 3 EXCLUSIF
JJ Jacobs** 514.817.7020

2 750 000 \$

ORO, Mille carré doré
 CAC: 2 SDB: 2+1 STAT: 2 MLS 26161595
Herbert Ratsch* 514.884.8269

PORTES OUVERTES SAM-DIM, 14 H - 17 H

1 972 250 \$ +txs
M sur la Montagne Phase II, Ville-Marie
 CAC: 2 SDB: 2 STAT: 2 MLS 12683031
Anne Ben-Ami (Madar)* 514.726.3037

1 595 000 \$

Maison Reford, Mille carré doré
 CAC: 2+1 SDB: 2 STAT: 2 MLS 25612014
Susan Ransen* 514.815.5105
Jeffrey Nadler* 514.815.2313

« UNITÉS DE PRESTIGE »

990 000 \$

Mille carré doré, Ville-Marie
 CAC: 3 SDB: 2 STAT: 2 MLS 26786350
Phyllis A. Tellier** 514.924.4062

979 000 \$

PH à la Tour des Canadiens, Ville-Marie
 CAC: 2 SDB: 2 STAT: 1 MLS 27224949
Louise Latreille* 514.577.2009

975 000 \$

Vue sur la rivière, Île Paton
 CAC: 2 SDB: 2 STAT: 2 MLS 16581204
Monica Genest* 514.400.0280
Victoria Marinacci*

899 000 \$

Le Presqu'île, Laval
 CAC: 1 SDB: 2 GARAGE: 2 MLS 26870082
Carole Lemieux* 514.992.2249

NOUVEAU PRIX

Le Château, Mille carré doré
 CAC: 3 SDB: 2 STAT: 1 MLS 14293962
Penelope Vilagos** 514.779.5122

« UNITÉS DE PRESTIGE »

749 000 \$

Luxeux, sur mesure et unique, Chomedey
 CAC: 2 SDB: 2 MLS 16921791
Cassandra Aurora** 514.293.2277

698 000 \$

Loft fabuleux, Plateau Mont-Royal
 CAC: 2+1 SDB: 1+1 STAT: 1 MLS 23974649
Dino Cafaro* 514.898.7722

693 500 \$

Penthouse en ville, Québec
 CAC: 2 SDB: 2 STAT: 1 MLS 25073700
Martin Dostie* 418.956.8687

EN PRIMEUR

Cité de Nouveau Monde, Ville-Marie
 CAC: 2 SDB: 1 STAT: 1 MLS 11576690
Randy Naomi** 514.743.5000

NOUVEAU PRIX

Vue imprenable, Saint-Laurent
 CAC: 3 SDB: 2 STAT: 2 MLS 23420005
Gabriele Di Iorio** 514.267.8596

« UNITÉS DE PRESTIGE »

EN PRIMEUR

Condo vue fleuve et ville, Île-des-Sœurs
 CAC: 2 SDB: 2+1 STAT: 1 MLS 9031961
Marie-Josée Rouleau* 514.660.6682

599 000 \$

Cours Mont-Royal, Ville-Marie
 CAC: 2 SDB: 2+1 STAT: 1 MLS 23905659
Jill Shpritsner** 514.691.0800
Maureen Brosseau* 514.995.4597

595 000 \$

Un style de vie, Ville-Marie
 CAC: 2 SDB: 1+1 STAT: 1 MLS 11526344
Patricia Lallier** 514.239.1898

EN PRIMEUR

Unity II condo, Ville-Marie
 CAC: 2 SDB: 1+1 STAT: 1 MLS 11499070
Stefano Bizzotto* 514.962.3539

479 000 \$

Beau condo, Vieux-Montréal
 CAC: 1 SDB: 1+1 STAT: 1 MLS 25773592
Aflee & Liza Kaufman* 514.379.1333

« UNITÉS DE PRESTIGE »

NOUVEAU PRIX

Condo de luxe au Geneagles, Ville-Marie
 CAC: 2 SDB: 1+1 STAT: 1 MLS 13694684
Karine Doche* 514.677.6244
Nayla Saleh* 514.941.6244

395 000 \$

Vue sur l'eau, Lachine
 CAC: 2 SDB: 1 STAT: 2 MLS 26988574
Nancy Salanueva* 514.793.5619

EN PRIMEUR

Superbe condo et emplacement, St-Laurent
 CAC: 1 SDB: 1 STAT: 1 MLS 18722999
Jessica Lombard* 514.476.9700
Elizabeth Cox* 514.577.2737

6 500 \$/mo

Le Crystal, Ville-Marie
 CAC: 2 SDB: 2 STAT: 1 MLS 11015773
Saul Ciecha* 514.941.6248

5 900 \$/mo

Condo meublé et tout équipé, Ville-Marie
 CAC: 2 SDB: 2+1 STAT: 1 MLS 10960481
Sophie Le Guerrier* 514.655.0773

« DEMEURES D'EXCEPTION »

3 995 000 \$

Maison de prestige, Outremont
 CAC: 5 SDB: 3+1 STAT: 3 MLS 28538361
Joseph Montanaro* 514.660.3050

3 475 000 \$

Un havre de paix, Baie-d'Urfé
 Bord du Lac Saint-Louis | CAC: 5 SDB: 2 EXCLUSIF
Barbara Baudinet** 514.825.9890

2 988 000 \$

Somptueux résidence, Saint-Laurent
 CAC: 6 SDB: 5+1 STAT: 2 MLS 12943507
Jelena & Vesna Terzic* 514.660.9952

2 975 000 \$

Magnifique bord de l'eau, Candiac
 CAC: 3 SDB: 3+2 STAT: 2 MLS 9959855
Carlo Paolucci* 514.802.4004

EN PRIMEUR

Élegance raffinée, Outremont
 CAC: 3 SDB: 4 EXCLUSIF
Patrick Vaillant* 514.774.6917

« DEMEURES D'EXCEPTION »

2 500 000 \$

Casa Bianca, Plateau Mont-Royal
 CAC: 7 SDB: 6+1 STAT: 3 MLS 12564457
Pierre Brunet** 514.248.8032
Anne Gascon* 514.592.5520

2 350 000 \$

Résidence contemporaine, Hampstead
 CAC: 4 SDB: 4 EXCLUSIF
Saguy Elbaz* 514.892.7653

2 195 000 \$

Prestigieuse propriété, Carignan
 CAC: 6 SDB: 5+2 STAT: 2 MLS 12943507
Kevin Perreault* 514.774.5932
Vincent G. Bussièrè* 514.816.3231

EN PRIMEUR

Condos pour investisseurs, Vieux-Montréal
 CONDOS: 3 MLS 19442234
Géraldine Libraty* 514.962.5563

EN PRIMEUR

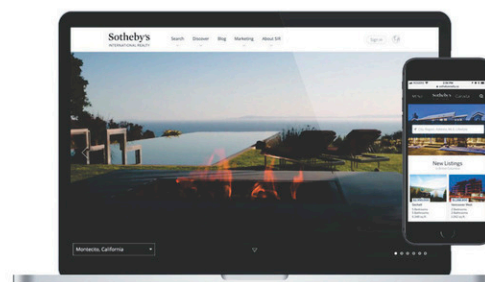
Contemporaine avec piscine, Plateau Mont-Royal
 CAC: 5 SDB: 3+1 STAT: 2 MLS 24990498
Catherine Rochon* 514.244.3602

NUMÉRIQUE MOBILE GLOBAL : L'innovation marketing de première qualité

Aucune autre entreprise n'offre un marketing numérique local et international conçu pour présenter des propriétés canadiennes en offrant une expérience immersive, homogène et optimisée pour les différents types de plateformes.

sothebysrealty.com sothebysrealty.ca wallstreetjournal.com newyorktimes.com juwai.com ft.com nikkei.jp jamesedition.com luxuryestate.com mansionsglobal.com AppleTV

plus des douzaines de sites internet, d'applications mobiles et de publications exclusives.



25M+ visites annuelles

115M+ pages consultées annuellement

sothebysrealty.com & sothebysrealty.ca



VIVRE INSPIRÉ

Votre vie à son meilleur commence avec une demeure qui vous inspire.

DEMEURES D'EXCEPTION »



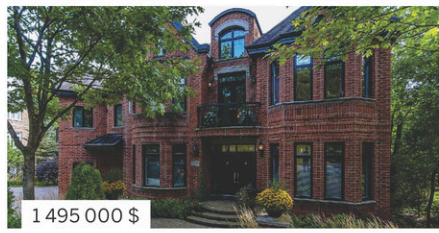
1 995 000 \$
Opportunité rare, Ville-Marie
 CAC: 6 SDB: 4+1 MLS 12776815
Bo Shi Li^A 514.998.1835



EN PRIMEUR
 1 900 000 \$
Superbe maison de ville, Westmount
 CAC: 4 SDB: 3+1 STAT: 2 MLS 2218287
Karen Karpman^{*} 514.497.8218



1 499 000 \$
Maison de prestige sur 1 acre, Hull
 CAC: 5 SDB: 3+1 MLS 20605178
Paul Azar^{*} 514.791.3366



1 495 000 \$
Qualité et tranquillité, St-Bruno-de-Montarville
 CAC: 4 SDB: 3 MLS 27189951
Martin Bilodeau^{*} 438.871.1030



1 395 000 \$
Spacieuse résidence, Beaconsfield
 CAC: 6 SDB: 2+1 MLS 20605809
Karen Rossy^{}** 514.963.6311

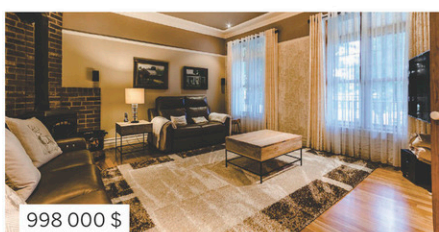
« DEMEURES D'EXCEPTION »



VENDU
Terrain, emplacement de choix, Île-des-Sœurs
 7 589 P²
Diane Oliver^{}** 514.893.9872



EN PRIMEUR
 1 150 000 \$
Unique bord de l'eau, Auteuil
 CAC: 4 SDB: 2+1 MLS 11337445
John Di Pietro^{*} 514.726.1400



998 000 \$
Belle résidence, Anjou
 CAC: 5 SDB: 2 MLS 25946889
Pina Pizzi^{*} 514.781.4826

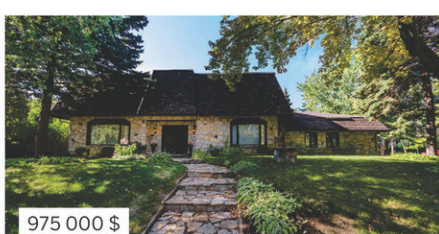


NOUVEAU PRIX
 998 000 \$
En bordure du St-Laurent, Contrecoeur
 CAC: 5 SDB: 3 MLS 21342117
Serge Bélanger^{*} 514.926.5319



975 000 \$
Triplex rénové, NDG
 MLS 20825406
Anick Truong^{*} 514.836.4062

« DEMEURES D'EXCEPTION »



975 000 \$
Résidence familiale cossue, Saint-Lambert
 CAC: 4 SDB: 2 MLS 10140215
Roger Quirion^{*} 514.246.2017



749 000 \$
Spacieuse demeure familiale, NDG
 CAC: 5 SDB: 2 MLS 16465401
Myriam Gélinas^{*} 514.972.3215



699 000 \$
Domaine luxueux de l'Eau-Vive, St-Jérôme
 CAC: 3 SDB: 2 MLS 24269198
Chantale Tardif^{*} 514.808.9991

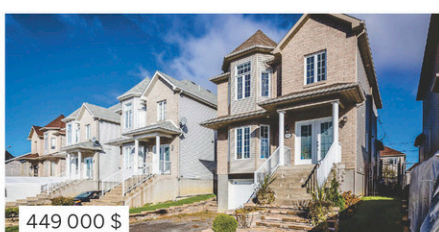


699 000 \$
Rénové au goût du jour, Vieux-Longueuil
 CAC: 3 SDB: 2 MLS 9816839
Jérémi Sirois^{*} 514.730.3390
Mary-Catherine Kaija^A 514.827.4719



EN PRIMEUR
 650 000 \$
Magnifique demeure historique, La Prairie
 CAC: 3 SDB: 1+2 MLS 22780776
Johanne Turenne^{}** 514.909.9029

« DEMEURES D'EXCEPTION MAISONS DE CAMPAGNE »



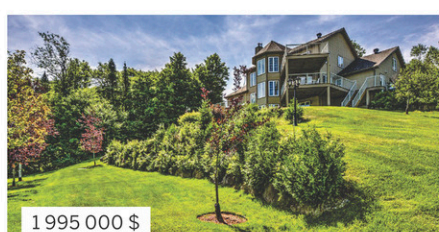
449 000 \$
3 chambres, Sainte-Rose
 CAC: 3 SDB: 1+1 MLS 16712077
Frédéric Le Buis^{}** 514.953.9058



EN PRIMEUR
 397 000 \$
Canadienne avec garage triple, St-Colomban
 CAC: 5 SDB: 2 MLS 9112159
Lyne Leclerc^{}** 514.755.7664
Pierre Poupart^{}** 450.560.1125



4 495 000 \$
310 au lac Massawippi, Hatley-Canton
 CAC: 5 SDB: 4 MLS 27030860
Stéphane Cloutier^{*} 819.578.7507



1 995 000 \$
Bord du lac Ste-Marie, St-Adolphe-d'Howard
 CAC: 5 SDB: 3 MLS 15925947
Melanie Clarke^{*} 450.694.0678



1 995 000 \$
Lac Archambault, Saint-Donat
 CAC: 3 SDB: 2 MLS 20005384
Marsha Hanna^{*} 819.425.0619

« MAISONS DE CAMPAGNE »



1 950 000 \$
Vue spectaculaire, Saint-Sauveur
 CAC: 3 SDB: 3 MLS 14267187
Jennifer Vienneau^{*} 514.265.3669



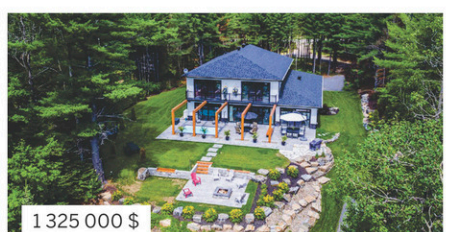
EN PRIMEUR
 1 800 000 \$
Luxe ultime, vue panoramique, St-Sauveur
 CAC: 4 SDB: 3 MLS 10235803
Laurie Tenebaum^{*} 514.248.7272



1 599 000 \$
Maison centenaire, Dunham
 40,5 acres | Étang et lac naturel | MLS 26038942
Marie-Piers Barsalou^{}** 450.577.0272
Johanne Meunier^{*} 514.926.5626



EN PRIMEUR
 1 495 000 \$
Magnifique domaine privé, Yamachiche
 CAC: 4 SDB: 3 MLS 15203556
Esther Mercier^{}** 819.357.5839



1 325 000 \$
Le meilleur des deux mondes, Rawdon
 CAC: 4 SDB: 2 MLS 13019793
Nadia Maltais^{*} 514.994.3589

« MAISONS DE CAMPAGNE »



1 198 000 \$
Bord du lac St-Victor, Wentworth-Nord
 CAC: 3 SDB: 2 MLS 9662719
Michel Davidson^{*} 514.239.7399



NOUVEAU PRIX
 1 147 000 \$
Très privé avec vue, Sainte-Adèle
 CAC: 4 SDB: 3 MLS 11825468
Dominique Malo^{*} 514.265.9468



998 000 \$
Belle d'autrefois, Chutes-de-la-Chaudière-Ouest
 CAC: 5 SDB: 3 MLS 12776815
Chantale Bouchard^{*} 418.569.4661



EN PRIMEUR
 925 000 \$
Rustique chic, Mont-Tremblant
 CAC: 4 SDB: 2 MLS 20385373
Rachelle Demers^{*} 514.378.8630

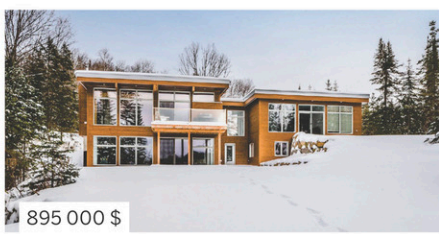


898 000 \$
Vue Mont Olympia & beaucoup +, Ste-Adèle
 CAC: 3 SDB: 2 MLS 19871280
Stéphane Larrivée^{*} 514.809.8466

« MAISONS DE CAMPAGNE »



899 000 \$
Ranch, Trois-Rivières
 CAC: 4 SDB: 5+2 MLS 24650566
Diego Brunelle^A 819.383.9455



895 000 \$
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
 CAC: 4 SDB: 4+1 MLS 27672726
Jill Shpritsner^{}** 514.691.0800
Maureen Brosseau^{*} 514.995.4597



EN PRIMEUR
 895 000 \$
Domaine privé, Ste-Lucie-des-Laurentides
 7 acres | CAC: 4 SDB: 2 MLS 16208712
Raymond Dalbec^{}** 819.425.4568



698 000 \$
Vues spectaculaires, Rigaud
 CAC: 7 SDB: 6 MLS 24027018
Bea Jarzynska^A 438.989.8912



476 000 \$
À 40 minutes de Montréal, Piedmont
 CAC: 4 SDB: 2+1 MLS 16648997
Ghislaine Adeland^{*} 514.731.6378

Nous sommes fiers de vous présenter nos nouveaux courtiers.

En plus d'avoir accès à des propriétés extraordinaires, nous avons accès à des gens d'exception.



Hamza Benjelloun
 Courtier immobilier résidentiel



Sébastien Dupont
 Courtier immobilier



Davide Giardino
 Courtier immobilier résidentiel



Nancy Salanueva
 Courtier immobilier



Jelena Terzic
 Courtier immobilier résidentiel & commercial



Vesna Terzic
 Courtier immobilier résidentiel

NEW YORK MIAMI PARIS LONDRES MOSCOU PRAGUE VIENNE DUBAÏ TOKYO SYDNEY ROME VENISE ATHÈNES TEL AVIV BUENOS AIRES MONTEVIDEO

^ACourtier immobilier résidentiel | ^{*}Courtier immobilier | ^{**}Courtier immobilier agréé | ¹Sotheby's International Realty Québec LK | Agence | ²Sotheby's International Realty Québec HR | Agence

LE MONDE

Madrid tente d'empêcher Puigdemont de le bafouer

Madrid — Le gouvernement espagnol a saisi vendredi la Cour constitutionnelle pour tenter d'empêcher l'indépendantiste Carles Puigdemont de le bafouer en se faisant réélire président de la région de Catalogne malgré le mandat d'arrêt qui pèse contre lui. Passant outre un avis défavorable du Conseil d'Etat, le gouvernement a saisi la Cour constitutionnelle pour empêcher que le Parlement régional catalan tienne mardi une session où Carles Puigdemont, seul candidat, serait investi comme président de l'exécutif catalan, même en son absence. Destitué avec l'ensemble de son gouvernement après une proclamation d'indépendance de la Catalogne le 27 octobre dernier, M. Puigdemont s'est réfugié en Belgique pour échapper aux poursuites judiciaires. Le gouvernement avait dans le même temps dissous le Parlement catalan, qui avait défié l'autorité du gouvernement et des tribunaux espagnols, et convoqué de nouvelles élections pour le 21 décembre. Mais contrairement à ce qu'il espérait, les partis indépendantistes ont une nouvelle fois remporté la majorité des sièges, 70 sur 135.

Agence France-Presse

Merkel veut former un gouvernement « rapidement »

Berlin — Angela Merkel s'est déclarée « optimiste » vendredi en lançant la dernière ligne droite des négociations pour former « rapidement » un gouvernement en Allemagne, après quatre mois d'atermoiements qui ont érodé sa stature sur le plan national comme international. « Nous allons faire en sorte de négocier rapidement. Je crois que les gens attendent désormais que nous nous dirigeons vers la formation d'un gouvernement », entre son camp conservateur et les sociaux-démocrates du SPD, a dit la chancelière. Les partenaires potentiels veulent dans l'idéal boucler leurs discussions dès le 4 février, tout en se ménageant la possibilité de prolonger de deux journées, a souligné un responsable du parti démocrate-chrétien de la chancelière (CDU), Michael Grosse-Brömer, après une première rencontre. C'est un peu plus rapide que ce qui était jusqu'ici anticipé. Angela Merkel avait évoqué la date du 11 février au plus tard pour parvenir à un accord.

Agence France-Presse

Trump adresse « ses sentiments chaleureux » aux Africains

Davos — Donald Trump a prié vendredi le dirigeant rwandais, Paul Kagame, président de l'Union africaine, de transmettre « ses sentiments chaleureux » aux chefs d'Etat du continent, qui s'étaient récemment insurgés contre des propos « blessants » attribués au président américain. L'UA, qui se réunit en sommet les 28 et 29 janvier dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, avait condamné mi-janvier les remarques « blessantes » de Trump à l'encontre de plusieurs nations africaines qualifiées de « pays de merde » dans des propos rapportés par des médias. « Je sais que vous [l'Union africaine] vous réunissez bientôt, et je vous prie de transmettre mes sentiments chaleureux » aux dirigeants africains, a dit le président américain après une rencontre avec son homologue rwandais au Forum économique mondial de Davos.

Agence France-Presse

Un ferry transportant 50 personnes porté disparu dans le Pacifique

Wellington — Des recherches étaient en cours samedi pour retrouver un ferry transportant 50 personnes dont on a perdu la trace il y a plus d'une semaine dans les îles Kiribati, dans la partie centrale du Pacifique. Le *MV Butiraoi*, un catamaran en bois de 17,5 mètres de long, a quitté le 18 janvier l'île de Nonouti pour Betio Tarawa, également dans les Kiribati, un périple de 260 kilomètres qui devait durer deux jours. D'après les responsables néo-zélandais qui participent aux recherches, ce navire a été porté disparu le lendemain, le 19. « D'après ce que nous savons, le bâtiment a subi des réparations sur l'arbre d'hélice juste avant son départ », a expliqué un de ces responsables, John Ashby. Un avion Orion des forces aériennes néo-zélandaises prend part aux opérations de recherche. Les Kiribati, un ensemble de 33 atolls et récifs peuplés d'environ 110 000 personnes, s'étendent sur environ 3460 kilomètres au nord-est des Fidji.

Agence France-Presse

Nouvelles sanctions américaines contre Moscou

Washington — Les États-Unis ont annoncé vendredi de nouvelles sanctions liées au conflit en Ukraine et à l'annexion de la Crimée par Moscou, aussitôt jugées « absurdes » par la Russie, qui menace d'une « riposte ». La décision du Trésor américain, qui cible en tout 9 entités et 21 personnes, notamment de hauts responsables russes et des « ministres » séparatistes, risque ainsi de relancer la guerre des sanctions qui a fait rage l'an dernier entre Washington et Moscou. Les relations entre les deux grandes puissances sont au plus bas. Le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, a prévu fin 2017 que le conflit ukrainien restait « l'obstacle persistant » empêchant toute embellie. « Le gouvernement américain est déterminé à préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine », a déclaré le secrétaire américain au Trésor, Steve Mnuchin, en annonçant les sanctions.

Agence France-Presse

Erdogan veut élargir son offensive en Syrie

FULYA OZERKAN

à Azaz

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a menacé vendredi d'élargir considérablement l'offensive que mène Ankara dans le nord de la Syrie contre une milice kurde, faisant fi des appels à la retenue de la communauté internationale.

Au septième jour de cette opération qui suscite l'inquiétude des États-Unis, le chef de l'Etat turc a promis de lancer ses forces contre la ville de Minbej, où Washington a déployé des troupes, puis de pousser vers l'est « jusqu'à la frontière irakienne ».

L'offensive turque, menée dans la région d'Afrine (au nord-ouest de la Syrie), vise les Unités de protection du peuple (YPG), une milice kurde considérée comme « terroriste » par Ankara, mais alliée des États-Unis dans la lutte contre le groupe État islamique (EI).

Alors que des soldats turcs et des rebelles syriens soutenus par Ankara tentent depuis samedi d'enfoncer les lignes kurdes, l'administration semi-autonome d'Afrine a exhorté jeudi le régime de Damas à intervenir pour empêcher les assauts.

Cette opération turque a renforcé les tensions déjà vives entre Ankara et Washington, qu'un entretien téléphonique mercredi entre M. Erdogan et le président américain, Donald Trump, n'a pas permis d'apaiser.

Les déclarations de M. Erdogan vendredi risquent de jeter encore de l'huile sur le feu. Minbej, qu'il a promis de « nettoyer », est une ville tenue par les YPG à une centaine de kilomètres

L'opposition syrienne annonce le boycottage de Sotchi

Vienne — Le comité des négociations syriennes (CNS), qui représente les principaux groupes d'opposition au régime du président Bachar al-Assad, a annoncé sur Twitter qu'elle boycotterait la conférence sur la Syrie organisée mardi par la Russie à Sotchi, au terme de deux jours de pourparlers sous l'égide de l'ONU à Vienne. Cette décision intervient après un neuvième tour infructueux de pourparlers onusiens.

à l'est d'Afrine, et où plusieurs centaines de militaires américains sont déployés.

Risque d'affrontement

Avec les menaces de M. Erdogan contre Minbej, « un affrontement militaire direct entre l'armée turque et les forces américaines est possible », prévient Anthony Skinner, analyste du cabinet de consultants en risques Verisk Maplecroft, pour qui les relations entre Ankara et Washington sont « au bord du précipice ».

Les profonds désaccords entre la Turquie et les États-Unis sur les YPG empoisonnent depuis plus d'un an les relations entre ces deux al-

liés au sein de l'OTAN.

Lors d'un entretien mercredi avec M. Erdogan, M. Trump a « exhorté la Turquie à réduire et à limiter ses actions militaires » et demandé d'éviter « toute action qui risquerait de provoquer un affrontement entre les forces turques et américaines », selon la Maison-Blanche.

« Certains nous demandent avec insistance de faire en sorte que cette opération soit courte [...] Attendez, ça ne fait que sept jours ! » a lancé vendredi M. Erdogan.

« Nous irons jusqu'au bout », a affirmé vendredi le chef de la diplomatie turque, Mevlüt Cavusoglu. « Nous interviendrons contre l'organisation terroriste et nous l'éliminerons, où qu'elle soit », a-t-il ajouté.

Au septième jour de l'offensive turque baptisée « Rameau d'olivier », l'artillerie d'Ankara déployée à la frontière syrienne a repris son pilonnage des positions des YPG à Afrine, selon l'agence de presse étatique Anadolu.

« Notre but est de nettoyer la région des terroristes. Nous ne voulons pas de terroristes dans notre pays », a déclaré à l'AFP Ali Yassin, un combattant syrien à Azaz, ville située à 20 km à l'est de la ville d'Afrine et tenue par des rebelles soutenus par Ankara.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), les affrontements ont fait depuis samedi plus de 110 morts dans les deux camps, et a tué 38 civils, morts pour la plupart dans des bombardements turcs.

Agence France-Presse



Joseph Kabila s'en est pris aux Nations unies et à certains « partenaires », dont la Belgique, vendredi.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Kabila sort de son mutisme

Le président n'avait pas fait d'apparition devant les médias depuis 2012

BIENVENU-MARIE BAKUMANYA

à Kinshasa

Le président congolais, Joseph Kabila, est sorti de son silence vendredi, lors d'une très rare conférence de presse, pendant laquelle il a défendu le processus électoral en République démocratique du Congo (RDC), où ses adversaires l'accusent régulièrement de vouloir rester au pouvoir par la répression.

Pour sa première apparition depuis 2012 devant les médias réunis au palais de la Nation, le président congolais s'en est aussi pris aux Nations unies et à certains « partenaires », dont la Belgique.

« L'objectif *in fine*, c'est l'organisation des élections. Mais comme en 2006 et en 2011, il y a une résistance farouche de la part d'une frange de l'opposition, d'une frange de ce qu'on appelle la société civile, de la part d'un homme de Dieu », a énuméré le président, visant le cardinal Laurent Monsengwo, archevêque de Kinshasa.

Arrivé au bout de ses deux mandats constitutionnels le 20 décembre 2016, M. Kabila n'a pas répondu formellement « oui » ou « non » à la question de savoir s'il serait candidat à un troisième mandat, ce que

lui interdit la Constitution.

Il n'y a pas eu d'élections en 2016, et la commission électorale a annoncé des élections pour le 23 décembre 2018, après le report de celles prévues fin 2017.

Le président a écarté la possibilité d'un référendum à l'initiative de ses soutiens politiques pour changer la Constitution et rester au pouvoir, une autre accusation de l'opposition. « La commission a déjà publié un calendrier électoral. Je n'ai vu nulle part que l'on a prévu un référendum. »

« Pourquoi pas ? Vous avez d'autres propositions ? » a-t-il répondu à une question en anglais sur le fait de savoir s'il transmettrait le pouvoir au vainqueur des élections après le scrutin présidentiel.

« Recadrer » le droit de manifester

Une quinzaine de personnes sont mortes en RDC dans la répression de marches interdites les 31 décembre et 21 janvier. À l'origine de ces manifestations interdites, un « comité laïque de coordination » proche de l'Eglise catholique et sa figure de proue, l'archevêque de Kinshasa, qui demandent entre autres au président de déclarer publiquement qu'il ne briguera pas de troisième mandat.

« La démocratie, ce n'est pas la foire », a déclaré Kabila, interrogé sur les manifestations interdites en RDC depuis septembre 2016, affirmant qu'une loi devrait prochainement « recadrer » le droit de manifester et donner un « nouveau départ pour tous ceux qui souhaitent s'exprimer ».

« La seule chose qu'il peut annoncer et qui en vaudrait la peine, c'est sa démission immédiate », avait déclaré le mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) avant même la fin de la conférence de presse.

Abordant les questions sécuritaires et diplomatiques, le président congolais s'en est pris à la Mission des Nations unies au Congo (Monusco), qui a envoyé dimanche des observateurs et des Casques bleus sur le terrain à Kinshasa, lors d'une marche réprimée par les forces de l'ordre.

« Si l'ambition est de considérer le Congo comme sous tutelle des Nations unies — ils ne l'ont pas dit, du moins jusque-là —, j'espère bien que ce n'est pas le cas. Il n'y a pas une cogestion de l'Etat congolais par la Monusco, parce que c'est ça, la tendance », a-t-il déclaré.

Agence France-Presse

L'opposition vénézuélienne exclue de la présidentielle

MARIA ISABEL SANCHEZ

à Caracas

La justice vénézuélienne a écarté la coalition de l'opposition de la course à la présidentielle prévue pour d'ici à fin avril, dégageant la voie pour la réélection de Nicolas Maduro et obligeant ses adversaires à se réorganiser.

Avec cette décision surprise, tombée dans la nuit de jeudi à vendredi, la Cour suprême de justice ordonne à l'autorité électorale d'« exclure la Table de l'Unité démocratique (MUD) » du scrutin. La coalition de la MUD rassemble une trentaine de partis allant de la droite dure au centre.

Luis Emilio Rondón, le seul des cinq membres du Conseil national électoral (CNE) proche de l'opposition, a qualifié cette décision d'« aberration juridique ».

Selon lui, la MUD « était correctement inscrite auprès du CNE en tant qu'organisation politique ». Il y a donc un « intérêt politique très clair » à sortir la coalition d'opposition du jeu. La MUD avait remporté les législatives de fin 2015, déclenchant une crise politique dans ce pays où toutes les institutions étaient jusqu'alors aux mains des chavistes, du nom de l'ex-président socialiste Hugo Chávez (1999-2013).

La Cour suprême, accusée de servir le président socialiste, autorise en revanche le CNE à prolonger de six mois la période de réinscription des principaux partis d'opposition, leur laissant la possibilité de participer au scrutin présidentiel à titre individuel.

Deux des principaux partis d'opposition qui composent la MUD, Action Démocratique et D'abord la justice, doivent se réinscrire auprès du pouvoir électoral après avoir été exclus du scrutin présidentiel en raison de leur boycott des municipales de décembre. Les deux formations ont appelé les Vénézuéliens à se mobiliser.

Volonté populaire, le parti de Leopoldo López, a renoncé à participer à la présidentielle, son leader étant assigné à résidence, accusé d'avoir encouragé des manifestations antigouvernementales en 2014 qui ont fait 43 morts.

Toute la question est désormais de savoir si l'opposition arrivera à se réunir derrière un candidat unique, où si elle affrontera le chef de l'Etat sortant divisée. Bien que privée de l'étendard de la MUD, l'opposition conserve néanmoins quelques cartes à jouer.

Depuis le mois de décembre, le gouvernement et l'opposition négocient en République dominicaine pour tenter de trouver une solution à la crise politique qui secoue ce pays pétrolier.

La crise politique au Venezuela s'est doublée d'une grave crise économique, déclenchant de violentes manifestations contre le président Maduro qui ont fait 125 morts d'avril à juillet 2017. À la pénurie de médicaments et d'aliments s'ajoute une inflation totalement hors de contrôle.

Impopulaire, à la tête d'un pays ruiné et en proie aux sanctions internationales, Nicolás Maduro avait déjà pris de court mardi l'opposition en avançant la date du scrutin, prévu pour fin 2018, et en se disant prêt à y participer.

Vendredi, le président français, Emmanuel Macron, a demandé de nouvelles sanctions européennes contre Caracas.

Le 18 janvier, les 28 pays de l'UE ont donné leur feu vert à de nouvelles sanctions en réponse à la répression de l'opposition au Venezuela, les premières visant des responsables du gouvernement de Nicola Maduro, dont le numéro deux du pouvoir et le ministre de l'Intérieur.

Agence France-Presse

ÉCONOMIE

COMMERCE INTERNATIONAL



La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et ses deux homologues, Robert Lighthizer et Ildefonso Guajardo Villarreal, doivent arriver dans la métropole montréalaise dimanche pour faire le point sur les progrès accomplis.

Le Canada devrait se concentrer sur l'ALENA de l'après-Trump

ÉRIC DESROSIERS

Le Canada et le Mexique doivent prendre garde, dans leur défense de l'ALENA, de s'aliéner l'ensemble des Américains tout comme d'accepter n'importe quoi dans l'espoir de sauver coûte que coûte l'accord. Après tout, Donald Trump ne sera pas éternel.

Il ne faut pas se raconter d'histoire, averti le sous-ministre mexicain au Commerce, Juan Carlos Baker Pineda, lors d'une table ronde organisée vendredi par le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIU). La renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), dont la sixième ronde doit se poursuivre à Montréal jusqu'à lundi, pourrait très bien échouer. «Si l'un des pays veut partir, il le fera. On ne peut rien faire contre cela», a-t-il dit, faisant référence aux États-Unis, dont certaines demandes «sont simplement inacceptables», selon lui.

La seule chose à faire pour le Canada et le Mexique, dans un tel contexte, est de rappeler que beaucoup de progrès ont déjà été réalisés depuis le début des négociations, en août, et de continuer, pour le reste, d'essayer de se montrer «créatifs» dans la façon dont on pourrait accommoder malgré tout le camp américain. «Mais ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est de bricoler coûte que coûte des solutions qui ne seraient pas dans notre intérêt commun à long terme. Nous devons penser à long terme.»

Et tant pis si cela doit se conclure, malgré tout, par un échec, a déclaré le haut fonctionnaire mexicain. «Il y aura un jour un autre président à la tête des États-Unis, qui défendra une autre politique commerciale.» C'est pourquoi il faut savoir garder le contrôle de ses émotions et éviter de «s'aliéner la population américaine dans son ensemble».

Problème de visions

Le professeur de droit international économique de l'Université Laval à Québec Richard Ouellet estime lui aussi que certaines demandes des États-Unis à la table de renégociation de l'ALENA sont tellement contrairement non seule-

«Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est de bricoler coûte que coûte des solutions qui ne seraient pas dans notre intérêt commun à long terme»

ment aux intérêts de ses deux autres pays partenaires, mais aussi à la nature même de leur projet commun qu'elles semblent avoir été seulement conçues pour servir d'excuses pour conclure à leur échec.

Le problème, entre les États-Unis et ses deux autres partenaires, va bien au-delà d'intérêts nationaux divergents, estime le professeur et directeur de la Chaire d'études politiques et économiques américaines de l'Université de Mont-

réal, Pierre Martin. «Le gouvernement Trump ne partage pas le même esprit, la même conception générale de l'ALENA.» Pour le nouveau président américain, l'accord met en présence trois économies nationales distinctes qui essaient de s'assurer les plus grosses parts de gâteau possible. Pour les deux autres et en réalité, le bloc commercial est un ensemble économique de plus en plus étroitement intégré et où les gains, comme les pertes, sont communs.

Le professeur à l'École nationale d'administration publique Stéphane Paquin entrevoit quatre scénarios possibles. Un «ALENApocalypse» que Donald Trump pourrait déclencher dès mardi en annonçant la sortie de son pays de l'accord lors de son discours sur l'état de l'Union, ou alors un report de la fin des négociations en 2019, après les élections prévues au Mexique, aux États-Unis, mais aussi en

Ontario et au Québec. Ou encore, la transformation des discussions en cours en négociations bilatérales entre les États-Unis et ses deux voisins séparément, mais qui n'auraient probablement pas plus de succès. Mais plus vraisemblablement, la signature prochaine d'une entente partielle couvrant les nombreuses questions déjà réglées et la remise aux calendes grecques des enjeux les plus litigieux. «Le pessimiste dira que les choses

pourraient difficilement aller plus mal. L'optimiste lui répondra que, au contraire, elles le pourraient.»

Des avancées à Montréal

Des représentants des milieux d'affaires canadiens et mexicains ont affiché un optimisme prudent vendredi au quatrième jour des négociations à Montréal. Certains ont avancé que les partis étaient maintenant tout près d'une entente dans au moins six des trente chapitres en discussion, dont ceux portant sur le commerce électronique, les règles anticorruption, les télécommunications ainsi que les mesures sanitaires et phytosanitaires. Le week-end devrait être consacré à des enjeux plus litigieux comme l'automobile, le droit des entreprises de poursuivre les États et l'établissement d'une durée de vie limite de l'éventuel accord. La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et ses deux homologues doivent arriver dans la métropole montréalaise dimanche pour faire le point sur les progrès accomplis et tenir une conférence de presse le lendemain. C'est à ce moment que le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer, pourrait annoncer l'intérêt ou non de son pays de poursuivre l'exercice. Officiellement, on s'est accordé encore deux autres rondes de négociations d'ici la fin du mois de mars pour arriver à une entente.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

Donald Trump tempère sa position sur le libre-échange

La stratégie du Canada pourrait avoir pesé dans l'apparent assouplissement de la position de Washington

DELPHINE TOUITOU
à Washington

Donald Trump va-t-il assouplir sa politique commerciale? Le président américain semble en tout cas avoir tendu une perche cette semaine à ses partenaires de l'Asie-Pacifique après les avoir brutalement éconduits il y a un an en se retirant de l'accord PTP.

«Je me joindrais au [traité de libre-échange transpacifique] PTP si nous avions un bien meilleur accord que celui que nous avons», a déclaré le président américain dans un entretien à la chaîne américaine CNBC lors du Forum économique mondial de Davos, en Suisse.

«Les déclarations [de Trump] sur le PTP représentent une réelle inflexion», constate Edward Alden, expert au Council of Foreign Relations, alors qu'il y a tout juste un an, le 23 janvier 2017, le président signait un document mettant fin à la participation des États-Unis. Il s'agissait de sa toute première décision destinée, selon lui, à sauvegarder les emplois américains menacés par le libre-échange.

Pour autant, le retrait américain n'a pas signé sa mise à mort. Cette semaine, les onze partenaires restants, qui avaient repris le flambeau en faveur de cette vaste zone commerciale, ont annoncé un nouvel accord. Sans les États-Unis. «Le nouveau PTP, qui doit être signé en mars, a dû vraiment irriter le président» américain, commente Monica De Bolle, spécialiste de la politique commerciale au Peterson Institute for International Economics, un groupe de réflexion à Washington.

D'autant qu'il a été conclu plus rapidement que prévu. Les onze partenaires — Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam — avaient bien avancé les négociations en novembre 2017, en marge du forum de l'Asie-Pacifique au Vietnam, mais il leur restait quelques différends à résoudre. «Ces pays ont clairement démontré leur volonté de combler le vide que les États-Unis semblent laisser derrière eux», ajoute Monica De Bolle.

En outre, M. Trump, qui n'a

de cesse de souligner sa préférence pour les accords bilatéraux, a dû se faire une raison: le Japon ne veut pas d'un tel accord et il l'a publiquement fait savoir, observe la spécialiste, d'où «le rétropédalage» à mesure que le gouvernement Trump réalise les potentielles pertes économiques. «Il prend conscience soudainement que le monde continue bien que les États-Unis ne fassent plus partie du jeu», résume Gregory Daco, chef économiste chez Oxford Economics.

Le président américain, qui a par ailleurs imposé la renégociation du traité de libre-échange nord-américain (ALENA) est aussi de plus en plus sous la forte pression du monde des affaires, qui l'exhorte à ne pas camper sur une politique protectionniste radicale. «Trump a manifestement compris ce message qui provient de personnes influentes, riches, ces personnes qu'il respecte» et qu'il a rencontrés à Davos, réagit M. Alden.

La stratégie du Canada, l'un des principaux partenaires commerciaux des États-Unis, pourrait aussi avoir pesé dans l'apparent assouplissement de la position de Washington. En effet, Ottawa a fait grand cas de son adhésion au Partenariat transpacifique cette semaine, tout en rappelant qu'il ne céderait pas aux exigences du gouvernement Trump sur le volet ALENA.

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, n'a pas hésité à déclarer que le Canada se préparait à l'éventualité d'un retrait américain de l'ALENA, en vigueur depuis 1994. Ottawa martèle en outre que les États-Unis, dont neuf millions d'emplois dépendent du commerce et des investissements avec le Canada, auraient beaucoup à perdre s'ils quittaient l'ALENA.

Vendredi à Davos, Donald Trump a semblé avoir été sensible aux multiples mises en garde: «L'Amérique d'abord n'est pas l'Amérique seule, a-t-il admis. Nous sommes en faveur du libre-échange, mais il doit être juste, et il doit être réciproque.»

Agence France-Presse

ÉTATS-UNIS

La croissance marque le pas au quatrième trimestre

VIRGINIE MONTET
à Washington

La croissance américaine a marqué le pas au quatrième trimestre, à 2,6% en rythme annuel, et est repassée sous l'objectif de 3% que s'est fixé Donald Trump, arrivé au pouvoir il y a tout juste un an.

Ce taux de croissance représente une déception pour les analystes, qui misaient sur 2,9% après 3,2% au troisième trimestre et 3,1% au deuxième. Calculé sur les douze mois de 2017, le PIB américain atteint 19 387 milliards de dollars, soit une progression de 2,3%. Un chiffre meilleur qu'en 2016 (+1,5%), mais moindre qu'en 2015 (+2,9%).

«C'est un rythme respectable pour 2017, un bon retour en force vu le très faible départ du premier trimestre, qui avait été de 1,2%», a noté Lawrence Yun, économiste de l'association des agents immobiliers (NAR).

Le président Donald Trump, qui assure pouvoir doper durablement la croissance du PIB de la première économie mondiale au-dessus de 3% par an, ne rate pas une occasion de rappeler que la croissance a accéléré depuis son arrivée au pouvoir. «On allait dans la mauvaise direction», a-t-il encore affirmé vendredi dans un entretien à la chaîne économique CNBC réalisé à Davos, reprochant à son prédécesseur démocrate, Barack Obama, de ne pas en avoir fait assez pour encourager la croissance.

«Ne vous méprenez pas, les régulations ont compté autant que les baisses d'impôts. J'ai davantage coupé dans les réglementations que n'importe quel président dans l'histoire!» a-t-il ajouté.

Son gouvernement a fait adopter une réforme fiscale en décembre abaissant le taux d'imposition pour les entreprises qui, affirme-t-elle, va

également doper la consommation des ménages. D'octobre à décembre, c'est en grande partie celle-ci qui, en progressant de 3,8%, a tiré la croissance, encouragée par les perspectives de baisses d'impôts et la santé de la Bourse. Le rebond d'activité après les ouragans de la fin de l'été a aussi compté, avec

notamment le rachat de véhicules abimés et les efforts de reconstruction. Mais cette vigueur de la consommation a un revers: les importations ont bondi. Elles ont accéléré de 13,9%, une progression inédite depuis sept ans.

Agence France-Presse



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

SOIRÉES Relations

CHOISIR LA RÉSISTANCE NON-VIOLENTE

Nous commémorons en 2018 trois grandes figures de la résistance non-violente: Mohandas Gandhi et Martin Luther King, assassinés respectivement il y a 70 et 50 ans, ainsi que Daniel Berrigan, arrêté il y a 50 ans pour avoir défié les autorités militaires étasuniennes en brûlant les dossiers de conscrits sur le point d'être envoyés au Vietnam. Le choix éthique et politique en faveur de la non-violence est-il toujours actuel? Sur quoi repose l'efficacité des stratégies de lutte non-violente? Comment peuvent-elles transformer durablement les structures sociales?

A MONTRÉAL

Le lundi 29 janvier 2018
de 19 h à 21 h 30
Maison Bellarmin
25, rue Jarry Ouest
(métro Jarry ou De Castelnau)

AVEC:
• Martin Hébert, professeur au Département d'anthropologie de l'Université Laval;
• Dominique Boisvert, membre de Conscience Canada et auteur de *Nonviolence. Une arme urgente et efficace* (Écosociété, 2017);
• Laurence Guénette, présidente du Projet accompagnement Québec-Guatemala et du Réseau québécois des groupes écologistes.

EN COLLABORATION AVEC

Antennes de paix
MONTRÉAL

CRNV
Centre de recherche
en non-violence

CSJR
Centre de services de
justice réparatrice

Contribution suggérée: 5\$

RENSEIGNEMENTS: 514-387-2541, poste 234 ou cleague@cjf.qc.ca | cjf.qc.ca/activites-publiques

Les Soirées Relations sont organisées par le Centre justice et foi.

ÉCONOMIE

HYDRO-QUÉBEC

Le contrat historique ne se traduira pas par des baisses de tarifs

L'entente avec le Massachusetts pourrait générer des revenus de 10 milliards

JULIEN ARSENAULT

Même si Hydro-Québec vient de décrocher son plus important contrat d'exportation, cela ne signifie pas pour autant que les clients québécois de la société d'État doivent s'attendre à une baisse de leur facture d'électricité.

Son p.-d.g., Eric Martel, estime plutôt que cette entente « historique » avec le Massachusetts permettra à Hydro-Québec de respecter sa promesse de ne pas augmenter les tarifs au-delà de l'inflation. « Évidemment, cela nous permet d'atténuer la pression et nous procure une certaine flexibilité », a-t-il expliqué vendredi, en conférence de presse, aux côtés du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Moreau.

L'événement visait à faire le point sur la décision du Massachusetts annoncée la veille indiquant que Northern Pass avait été le seul projet retenu parmi les 46 propositions déposées pour ce contrat d'approvisionnement de 20 ans qui pourrait générer des revenus de 10 milliards.

Si M. Martel a affirmé que les profits découlant de ce contrat allaient garnir les coffres de l'État et servir à « payer des salaires pour des médecins et des professeurs », il n'a pas ouvert la porte à une baisse des tarifs pour les clients québécois. Il a rappelé que cela faisait « trois ans » qu'Hydro-Québec respectait son engagement, ajoutant que les deux dernières hausses tarifaires résidentielles avaient été de 0,7%.

« C'est le gouvernement qui est l'actionnaire unique et qui fixe les dividendes versés à l'État, a renchéri M. Moreau. Une hausse des revenus, c'est une bonne nouvelle pour tous, indépendamment de la tarification fixée par la Régie [de l'énergie]. »

Conditionnel à une signature officielle qui de-



CATHERINE LEGAULT LE DEVOIR

La société d'État veut doubler son chiffre d'affaires à environ 27 milliards de dollars d'ici 2030.

vrait avoir lieu en mars, ce contrat de 20 ans permettra à Hydro-Québec d'exporter annuellement 9,45 térawattheures (TWh) d'hydroélectricité pour approvisionner un million de clients à compter de 2020. Le Northern Pass, dont la construction est pilotée par la société d'État et son partenaire américain Eversource, doit relier le poste des Cantons, situé à Val-Joli, et le poste de Franklin, dans le sud du New Hampshire. La partie québécoise du projet est évaluée à plus de 680 millions. La construction devrait débuter à

l'automne et une partie de la ligne de transport sera enfouie dans le secteur de la forêt Hereford.

En conférence de presse, M. Martel n'a pas voulu s'avancer sur le prix obtenu par la société d'État, mais il a clairement laissé entendre qu'il était supérieur au coût moyen de 3¢ pour produire et assurer le transport d'un kilowattheure. « Nous avons déterminé un prix et il absorbe tous les coûts, dont la production et le transport », a-t-il assuré.

Pour montrer à quel point les exportations

étaient profitables pour Hydro-Québec, M. Martel a souligné que les exportations avaient représenté 16% du volume des ventes nettes d'électricité en 2016, mais avaient généré 28% des profits, soit 803 millions de dollars.

Une fois signée, cette entente donnera un important coup de pouce à la société d'État, qui ambitionne de doubler son chiffre d'affaires à environ 27 milliards de dollars d'ici 2030.

En dépit de l'ampleur du contrat avec le Massachusetts, Hydro-Québec peut encore conclure jusqu'à deux autres ententes similaires, a dit M. Martel, qui a les yeux tournés vers l'État de New York ainsi que vers l'Ontario.

Menace protectionniste ?

Par ailleurs, Hydro-Québec ne croit pas que le climat protectionniste aux États-Unis puisse déclencher une dispute commerciale avec un concurrent américain ou inciter le gouvernement Trump à révoquer le permis présidentiel du Northern Pass, octroyé lorsque Barack Obama était à la Maison-Blanche. « L'appel d'offres était très concurrentiel, a dit M. Martel. Nous n'avons pas offert un produit sous notre coût de production. Il n'y a pas eu de dumping. Il n'y a pas de préoccupations à ce niveau. »

Le grand patron d'Hydro-Québec a rappelé que la ligne de transport allait générer des investissements de 2 milliards aux États-Unis en plus de créer des milliers d'emplois, ce qui devrait plaire au président Donald Trump.

Aux États-Unis, une autorisation est toujours attendue au New Hampshire, alors qu'au pays, l'Office national de l'énergie doit donner son feu vert au projet.

La Presse canadienne

L'inflation annuelle a ralenti à 1,9%

CRAIG WONG
à Ottawa

La cadence de l'inflation annuelle a ralenti à 1,9% en décembre.

Mais des économistes affirment que la vigueur économique de l'année exerce une pression à la hausse sur les prix sous-jacents. Brian DePratto, un économiste principal de la Banque TD, a noté que deux des trois mesures privilégiées par la Banque du Canada pour évaluer l'inflation de base avaient progressé le mois dernier. « En regardant au-delà de la décélération de l'inflation en raison du secteur de l'énergie, [on peut voir que] la forte croissance de l'économie canadienne en 2017 semble maintenant se transformer en une hausse des prix un peu plus importante. »

L'indice IPC-tronc, qui exclut les changements de prix les plus extrêmes, a grimpé de 1,9%, par rapport à 1,8% en novembre, tandis que l'indice IPC-comm, qui ne tient pas compte des prix qui ont changé en raison de circonstances extraordinaires, a grimpé de 1,6%, comparativement à 1,5 en novembre. L'indice IPC-médian a avancé de 1,9%, comme en novembre.

« Cela confirme un peu plus que la hausse des taux d'intérêt survenue plus tôt ce mois-ci était justifiée du point de vue des données économiques fondamentales », a estimé M. DePratto. En faisant passer son taux directeur à 1,25% la semaine dernière, la banque centrale a expliqué sa décision en évoquant les données économiques particulièrement solides.

L'économiste Nick Exarhos, de la Banque CIBC, a aussi noté que les tendances de l'inflation sous-jacente semblaient se raffermir. « Nous pourrions observer une certaine pression déflationniste liée à la vigueur du dollar canadien, mais étant donné les hausses du salaire minimum, le resserrement de l'écart de production et ce qui devrait être un prix moyen plus élevé pour l'énergie sur l'ensemble de cette année par rapport à 2017, l'inflation devrait vraisemblablement accélérer. »

Dans l'ensemble, Statistique Canada a indiqué vendredi que l'indice des prix à la consommation avait grimpé de 1,9% pendant le dernier mois de 2017, par rapport au même mois un an plus tôt.

La Presse canadienne



JOHANNES EISELE AGENCE FRANCE-PRESSE

Une femme portant un masque pour se protéger, à Shanghai. Selon les données d'Orkan, le niveau de pollution en Chine a doublé depuis dix ans.

CHINE

L'air pollué continue de créer des occasions pour le Québec

CAROLINE PLANTE
à Shanghai

La pollution extrême de l'air en Chine continue de créer des occasions d'affaires pour le Québec.

Le premier ministre Philippe Couillard a inauguré, vendredi, les bureaux de l'entreprise Orkan, situés tout près de l'aéroport de Shanghai. Il s'agissait de la dernière journée de sa mission d'une semaine en Chine, qui l'a également amené à Pékin et à Hangzhou.

Si le ciel de Pékin était passablement dégagé en raison de fermetures récentes d'usines, un brouillard de particules enveloppait toujours les deux autres grandes villes lors du passage de la délégation québécoise. La plupart des piétons croisés dans les rues portaient un masque chirurgical pour se protéger.

En 2014, lors de sa première mission dans l'empire du Milieu, M. Couillard avait visité l'usine de Prestolite, une filiale d'Hydro-Québec qui produit des moteurs pour des autobus électriques et des camions. Depuis, la Chine continue de recourir à l'expertise québécoise en matière de technologies vertes pour lutter contre

la pollution atmosphérique, a-t-il affirmé lors d'un discours devant un parterre d'invités d'honneur venus assister à l'inauguration d'Orkan.

L'entreprise, mieux connue au Québec sous le nom d'Epuirair, fabrique et installe des purificateurs d'air. Equiper une maison chinoise d'un purificateur d'air coûte entre 2000 et 3000\$, selon la direction, une dépense que les Chinois acceptent maintenant de faire sans trop y penser. « Un parent chinois qui voit son enfant tousser toute la nuit, avoir des problèmes de respiration, un peu comme n'importe quel parent sur la planète, va tout faire pour lui donner le bon air et ne veut pas jouer avec ça », a affirmé le vice-président, développement des affaires d'Orkan, Simon Labrecque.

L'équipe dit avoir des projets en cours dans les écoles et les hôpitaux de Chine. La demande pour ses purificateurs d'air provient aussi des promoteurs immobiliers.

Selon les données d'Orkan, le niveau de pollution en Chine a doublé depuis dix ans, et deux fois plus d'enfants souffrent d'asthme et d'allergies en Chine qu'en Amérique du Nord. Mais les données restent

parcellaires. Selon M. Labrecque, le gouvernement chinois contrôle l'information et interdit à quiconque possédant un détecteur de révéler un niveau de pollution supérieur à 500. À titre comparatif, une alerte de smog au Québec est déclenchée lorsque la pollution atmosphérique atteint 60.

Le potentiel en Chine pour une entreprise comme Orkan est « gigantesque », estime pour sa part le premier ministre Couillard. « Une classe moyenne qui grandit, qui naît, a toutes sortes de besoins, dont ceux associés à la santé : eau, air, qualité de vie, etc. », a-t-il dit, en promettant d'assurer le « suivi » auprès des entreprises québécoises installées en Chine.

Vendredi matin, M. Couillard a participé à une table ronde sur la construction et les technologies vertes, avant d'aller faire un saut de puce dans un centre d'achats de Shanghai qui présentait un « festival de produits québécois ». Il a alors blagué devant les convives qu'il prenait un premier engagement cette année : celui de revenir en Chine pour faire goûter aux Chinois la tourtière du Lac-Saint-Jean.

La Presse canadienne

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Appel de candidatures général

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renouvellement des conseils d'administration des établissements du réseau de la santé et des services sociaux

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est à la recherche de personnes indépendantes, expérimentées et qualifiées pour agir à titre de membres indépendants au sein des conseils d'administration des établissements de son réseau en vertu de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

En plus de présenter des profils de compétence, d'expertise ou d'expérience déterminés, les candidats recherchés doivent avoir une bonne compréhension du système de santé québécois ainsi que de son mode de fonctionnement. Les candidats nommés par le ministre de la Santé et des Services sociaux se verront confier un mandat d'une durée maximale de trois (3) ans.

Cet appel de candidatures permettra aussi de constituer une banque de candidatures. Elle pourra servir jusqu'en 2021, lorsque des sièges seront vacants au sein des conseils d'administration.

Vous souhaitez participer à la gestion d'un établissement de santé et de services sociaux? Veillez à l'accomplissement de sa mission au bénéfice des patients et des usagers de l'ensemble de la collectivité québécoise vous intéresse? Faites-nous parvenir votre candidature avant 17h, le 16 février 2018.

Pour en apprendre davantage sur les profils recherchés ou pour savoir comment soumettre votre candidature, visitez le www.msss.gouv.qc.ca/appeldinteret

Québec

Appel de candidatures

Autorité des marchés publics

POSTE DE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le président du Conseil du trésor invite les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature afin de constituer une liste de personnes déclarées aptes à être nommées au poste de président-directeur général de l'Autorité des marchés publics (l'Autorité).

Ces candidatures sont recherchées en vue de pourvoir un poste à temps plein avec port d'attache à Québec.

ATTRIBUTIONS : Le président-directeur général est responsable de l'organisation, de l'administration et de la direction générale de l'Autorité et doit veiller à ce que cette dernière remplisse adéquatement son rôle de gardien des marchés publics et exerce son pouvoir de vérification et d'enquête. Le titulaire doit notamment s'assurer que l'instance surveille l'ensemble des contrats publics, reçoit les plaintes d'entreprises qui se sentiraient lésées par un processus d'appel d'offres public de même que les commentaires d'entreprises et des citoyens qui auraient des doutes sur le respect des règles contractuelles concernant les organismes publics. Il a également la responsabilité de s'assurer que l'instance émet les autorisations requises pour conclure des contrats publics. Il voit à ce que l'Autorité fasse des recommandations ou des ordonnances aux organismes publics en vue d'améliorer la qualité de leur gestion contractuelle. Il doit orienter l'établissement des règles de fonctionnement du système électronique d'appel d'offres, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du trésor.

CONDITIONS DE TRAVAIL : La personne titulaire de cet emploi est nommée par l'Assemblée nationale pour un mandat d'au plus sept (7) ans, non renouvelable. Le traitement est établi selon les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. L'échelle salariale, applicable au 1^{er} avril 2017, est de 153 125 \$ à 199 063 \$. Une personne retraitée du secteur public reçoit un traitement correspondant à celui qui devrait lui être attribué pour occuper le poste visé, duquel est déduit un montant équivalant à la moitié de la rente de retraite qu'elle reçoit de ce secteur.

CONDITIONS D'ADMISSION : Le candidat doit posséder une expérience pertinente en matière de gestion organisationnelle et de gestion contractuelle. Il doit également maîtriser le cadre normatif qui régit la gestion contractuelle des organismes publics. De plus, il doit avoir une bonne connaissance de l'administration publique et de son fonctionnement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION : Soumettre votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation démontrant votre intérêt pour le poste avant le 16 février 2018 à 16h 30 par l'entremise d'une plateforme numérique sécurisée sur le site du ministère du Conseil exécutif à l'adresse suivante : www.mce.gouv.qc.ca/nominations-tes/liste-postes.asp. Si vous n'êtes pas en mesure de soumettre votre candidature en ligne, veuillez contacter le Secrétariat aux emplois supérieurs au 418 643-8540, poste 5842. Pour de l'information concernant l'emploi, vous pouvez communiquer avec le Secrétariat du Conseil du trésor au 418 643-0875, poste 4901.

Québec

ÉCONOMIE

VOS FINANCES

Le difficile accès aux obligations vertes

GÉRARD BÉRUBÉ



Si les obligations vertes connaissent un difficile décollage, il en va ainsi de leur accès aux plus petits portefeuilles. À moins d'être un « investisseur qualifié », le particulier doit encore s'en remettre aux fonds éthiques et à impact.

La chronique du 13 janvier portant sur « Le difficile décollage des obligations vertes » a généré des demandes d'information portant essentiellement sur la façon dont le petit investisseur peut accéder à ces titres. Un petit tour d'horizon des pratiques et disponibilités dans le marché nous indique que l'accès direct est très limité, sinon inexistant. « Les particuliers doivent en parler à leur conseiller. Ça va créer une demande venant du marché du détail », souligne Simon Sénécal, gestionnaire, Investissement responsable chez AlphaFixe Capital.

AlphaFixe vient de procéder au lancement du premier fonds canadien d'obligations vertes et alignées sur les changements climatiques. Le Fonds a démarré avec plus de 40 millions de dollars d'actif sous gestion provenant de ses partenaires Bâtirent et Fondation. Cet actif se dirige en mars vers les 100 millions répartis entre 11 clients. Mais AlphaFixe est destiné aux investisseurs institutionnels.

Le cabinet spécialisé Addenda Capital a également annoncé cette semaine la venue sur le marché du Fonds revenu fixe d'impact axé sur les placements canadiens, qui vise « à générer des retombées sociales et environnementales positives tout en offrant des rendements similaires au marché ». Ce fonds est également destiné aux institutionnels, mais aussi aux « investisseurs qualifiés », soit les investisseurs ayant des revenus nettement supérieurs à la moyenne ou un actif suffisamment important pour, notamment, dispenser de prospectus l'émetteur.

On s'en doute, faire affaire avec le petit inves-

tisseur impose toute une infrastructure en matière de réseau et d'administration afin de répondre aux exigences réglementaires en matière de conformité et de reddition de comptes. Ces manufacturiers préfèrent donc s'en remettre, pour l'heure, aux institutionnels qui, eux, décideront de jouer ou non le rôle d'intermédiaire auprès des particuliers. D'autant que les obligations vertes occupent encore un marché de niche. Le Climate Bonds Initiative (CBI) a dénombré l'an dernier plus de 1500 émissions de ces obligations réparties entre 239 émetteurs provenant de 37 pays, pour un total de 155,5 milliards \$US. Au Canada, 3,5 milliards \$US ont été recueillis l'an dernier, les trois principaux émetteurs étant la Banque TD, Exportation et Développement Canada (EDC) et la province de l'Ontario.

Selon la compréhension des spécialistes de l'équipe des Fonds négociés en Bourse de BMO Marchés des capitaux, seules les obligations vertes émises par les gouvernements fédéral et provinciaux pourraient, ultimement, être rachetées sur le marché du détail. Les autres ne peuvent s'adresser qu'aux investisseurs qualifiés. C'est notamment le cas pour EDC, qui procède par tranche de 5000\$.

Plateforme

Il existe toutefois une plateforme qui émet des obligations vertes auprès des petits investisseurs. CoPower a pris naissance dans la foulée des modifications apportées à la réglementation venant alléger certaines obligations relatives au prospectus pour plusieurs types d'émetteurs, dont le financement participatif. Le marché dit dispensé permet d'offrir des produits financiers dispensés de prospectus au grand public, jusqu'à un certain montant investi plafonné.

Empruntant à la formule du sociofinancement, CoPower recueille l'épargne en émettant des obligations vertes et en redirigeant les fonds vers des projets d'« énergie propre » et d'efficacité énergétique sous forme de prêts. L'entreprise parle sur son site de prêts de première qualité garantis. L'investissement minimal est de 5000\$, pouvant augmenter par tranche de 1000\$, et le rendement annuel peut

atteindre jusqu'à 5%, dit-on. Il n'y a pas de marché secondaire pour ces titres, dont l'échéance est de trois ou de cinq ans.

Offre limitée

Aux États-Unis aussi l'offre est limitée. On observe l'existence du Green Bonds Vaneck ETF qui s'en remet aux critères du CBI, mais qui ne couvre qu'une petite partie du vaste marché obligataire américain. « Il se présente en satellite de la partie revenu fixe d'un portefeuille », commente Alain Desbiens, directeur des ventes FNB BMO.

À part ces initiatives ciblées, voire pointues, le petit investisseur accède aux obligations vertes par l'intermédiaire de fonds obligataires, de fonds éthiques, de fonds à investissement d'impact ou de FNB empruntant aux critères d'investissement responsable ou ceux d'ESG (enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance). Jocelyn Caron, directeur des opérations au Groupe Investissement responsable, prend toutefois soin de rappeler qu'il n'y a toujours pas de normalisation mondiale des critères. Même si ceux du CBI reçoivent une attention particulière, leur application peut se compliquer. « Il est rare qu'on puisse affirmer sans ambages ce qui est éthique ou non. Et la notion d'investissement responsable varie d'un investisseur à l'autre », a-t-il déjà souligné. « Il faut lire le prospectus », conseille-t-il.



Résumé simplement, dans une démarche éthique, l'investisseur fait de ses choix de placement une question de discrimination et d'exclusion. Il retient alors une approche de tamisage. Avec celle de l'investissement responsable ou durable, les facteurs ESG s'insèrent dans une approche de long terme, moins punitive et plus proactive, et dans une communication plus positive avec l'émetteur.

Pour sa part, l'investissement d'impact adopte un comportement plus ciblé, un thème plus pointu. L'intention est d'obtenir ou de créer une valeur financière et sociale spécifique, et d'en mesurer les effets sociaux ou environnementaux.



Les fonds mentionnés dans cette chronique ne sont présentés qu'à titre d'information et ne constituent en rien une recommandation de l'auteur.

Ottawa cumule un déficit budgétaire de 9,1 milliards

Ottawa — Le déficit budgétaire du gouvernement fédéral pour les huit premiers mois de l'exercice en cours était moindre que celui de la même période un an plus tôt, la croissance des revenus ayant surpassé celle des dépenses. Ottawa a cumulé un déficit de 9,1 milliards pour la période d'avril à novembre. Cela se compare à un déficit de 12,7 milliards pour la même période de l'exercice 2016-2017. Les revenus ont augmenté de 4,8% et les dépenses, de 3,2%.

La Presse canadienne

Irving créera 1510 emplois au Canada

Saint-Jean — La société JD Irving annonce qu'elle se lance dans une autre importante campagne d'embauche car d'ici trois ans, elle devra pourvoir 1510 nouveaux emplois au Canada et 190 autres aux États-Unis. Le conglomérat canadien basé à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, précise que parmi les nouveaux employés, plusieurs participeront dans le Canada atlantique à l'assemblage de navires pour la Marine royale canadienne. D'autres travailleront à une nouvelle usine qu'Irving inaugurera à Macon, dans l'État américain de la Géorgie. D'ici 2020, Irving prévoit l'embauche totale d'environ 10 400 personnes au Canada et aux États-Unis. Plusieurs d'entre elles remplaceront les employés qui doivent prendre leur retraite ou qui ont choisi de quitter la compagnie.

La Presse canadienne

Wall Street à des records

New York — La Bourse de New York a terminé à de nouveaux records vendredi, les entreprises américaines, au cœur de la saison des résultats, affichant des bénéfices records et faisant clôturer le Nasdaq pour la première fois au-dessus des 7500 points. Selon les chiffres définitifs à la clôture, le Dow Jones s'est apprécié de 0,9%, ou 223,92 points, à 26 616,71 points. Le Nasdaq a pris 1,3%, ou 94,61 points, à 7505,77 points. L'indice élargi S&P 500 a avancé de 1,2%, ou 33,62 points, à 2872,87 points. Sur la semaine, le Dow Jones a pris 2,1%, le Nasdaq 2,3% et le S&P 500 2,2%, les trois indices affichant une quatrième semaine consécutive de progression. Le marché obligataire reculait: le rendement des bons du Trésor à 10 ans se tendait à 2,659%, contre 2,617% la veille, et celui des bons à 30 ans progressait à 2,907%, contre 2,881% jeudi soir.

Agence France-Presse

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Laurentian University
Université Laurentienne

VICE-RECTEUR ASSOCIÉ OU VICE-RECTRICE ASSOCIÉE AUX ÉTUDES ET AFFAIRES FRANCOPHONES

Au sujet de l'Université Laurentienne

L'Université Laurentienne sert plus de 9 600 étudiants, dont environ 1 500 dans ses 47 programmes francophones et bilingues, sur son campus à Sudbury (Ontario). Elle est l'une des deux universités bilingues de la province. En phase de croissance continue, elle a réalisé des investissements de plus de 150 000 000 \$ dans les immobilisations au cours des cinq dernières années, notamment dans la construction de l'École d'architecture McEwen, du Centre pour la vitalité des lacs Vale qui a remporté de nombreux prix, d'une nouvelle résidence étudiante, la modernisation de salles de classe et de laboratoires, l'achèvement du Centre d'apprentissage pour cadres, du Centre autochtone de partage et d'apprentissage, et du Club universitaire. L'Université Laurentienne s'engage à respecter son mandat bilingue et triculturel et offre une expérience hors pair en anglais et en français, ainsi qu'une approche globale de la formation des Autochtones.

Le magnifique campus boisé de la Laurentienne est entouré de lacs d'eau douce scintillante, de terrains de conservation de la nature et de centaines de kilomètres de pistes. L'Université se trouve dans le centre géographique du Grand Sudbury, la ville la plus peuplée du nord de l'Ontario (160 000 habitants). Elle entretient des liens étroits et productifs avec Science Nord, SNOLAB, Horizon Santé-Nord et deux partenaires postsecondaires, le Collège Boréal et le Collège Cambrian.

À PROPOS DU POSTE

Responsabilités

Relevant directement du vice-recteur aux études et provost, vous serez appelé à jouer un rôle de leadership dans la promotion, le développement et la mise en oeuvre de programmes et de politiques visant à renforcer l'espace francophone au sein de l'Université Laurentienne. Présentement, l'Université Laurentienne offre près de 50 programmes bilingues et en français, du baccalauréat au doctorat. En collégialité avec l'équipe de direction de l'Université, les professeurs, les étudiants, le personnel et des partenaires externes, vous travaillerez au développement et à la mise en oeuvre de programmes académiques susceptibles de répondre aux aspirations de la communauté francophone et francophile que l'Université dessert, tout en visant l'excellence dans tous les programmes déjà offerts en français. Vous serez directement imputable au vice-recteur aux études pour tout ce qui touche vos responsabilités de représentation auprès de diverses instances aux paliers régional, provincial, national et international.

PRIORITÉS

Vous aurez comme principales priorités

- l'atteinte des résultats à caractère francophone dans le Plan stratégique 2018-2023;
 - la mise en oeuvre de la priorité #1 du Plan d'enseignement 2015-2018 touchant l'appui aux programmes en français et au mandat bilingue de l'Université;
 - la mise en oeuvre de la Politique de bilinguisme de l'Université, ainsi que de la désignation partielle de l'Université en vertu de la Loi sur les services en français de l'Ontario.
- PROFIL IDÉAL**
- Doctorat ou une formation équivalente.
 - Expérience de leadership en milieu universitaire, particulièrement dans le contexte francophone, dans un contexte où la créativité était mise en valeur et où il y avait des livrables mesurables.
 - Vision stratégique du développement des programmes en langue française en contexte minoritaire, du recrutement d'étudiants et de professeurs, et du potentiel d'attirer des diplômés des programmes d'immersion en leur offrant une réelle valeur ajoutée.
 - Leadership d'inspiration ayant démontré la capacité d'encourager la collaboration, et de mobiliser les parties prenantes et les collègues par l'innovation et l'engagement communautaire.
 - Réputation et crédibilité commandant le respect et l'adhésion de la communauté universitaire et de son entourage.
 - Expérience en élaboration et mise en oeuvre de stratégies de développement.
 - Leadership consultatif, transparent, axé sur les résultats, secondé par la force de caractère nécessaire pour garder le cap dans les situations difficiles.
 - Solide vision et aptitudes de gestion financière permettant à l'Université d'obtenir les ressources dont elle a besoin auprès des gouvernements et d'autres sources de financement.
 - Le goût et la capacité d'apprendre, d'écouter les autres, de mettre les gens en valeur et de les motiver à passer à l'action et à transformer de nouvelles idées en projets concrets.
 - Sens politique, tact et capacité de convaincre.
 - Connaissance des enjeux et des réalités de l'Ontario français, de la francophonie canadienne, et de la francophonie internationale
 - Connaissance et expérience dans le contexte d'un milieu triculturel

- Habileté à communiquer avec des intervenants de tous les niveaux, non seulement à l'Université, mais également à la Ville, dans la région, auprès des gouvernements, et d'autres parties prenantes de la Laurentienne.
- Capacité de s'exprimer couramment en français et en anglais, à l'oral comme à l'écrit.

DOSSIER À PRÉSENTER

Les candidatures et les mises en candidature doivent inclure un curriculum vitae et un énoncé succinct des compétences et atouts appropriés pour le poste, et être envoyées sous pli confidentiel à vpap@laurentienne.ca. Les candidats doivent aussi demander à trois répondants d'envoyer des lettres de recommandation directement à cette adresse. L'examen des dossiers commencera immédiatement, mais les candidatures seront acceptées jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Les questions touchant le poste doivent être posées à M. Serge Demers, Vice-recteur aux études par intérim, à sdemers@laurentienne.ca.

POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Laurentienne souscrit aux principes de l'égalité des chances et se fait un devoir d'assurer l'équité dans l'emploi et la diversité dans sa communauté. Elle reçoit volontiers et encourage les candidatures des membres des minorités visibles et sexuelles, des femmes, des Autochtones et des personnes handicapées. Les candidats peuvent s'identifier comme membres d'un groupe d'équité dans l'emploi. Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais les citoyens canadiens et les résidents permanents seront toutefois considérés en premier lieu pour ce poste.

Afin de se conformer aux lois fédérales, l'Université doit compiler des statistiques sur le nombre de candidats à chaque poste affiché qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Il n'est pas nécessaire d'indiquer la citoyenneté ou le pays d'origine, mais plutôt d'inclure l'énoncé « Je suis citoyen canadien / résident permanent du Canada » ou « Je ne suis pas citoyen / résident permanent du Canada », sans quoi le dossier sera considéré comme incomplet.

Des renseignements figurent à www.laurentienne.ca. Les administrateurs universitaires supérieurs ne sont pas membres de l'APPUL, mais ont une position dans une unité d'enseignement. Les membres du corps professoral font partie de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), et il est recommandé que les candidats lisent la Convention collective qui figure à www.lufapul.ca.



Merci!

Au Québec, Le Grand Sentier est raccordé à 100 % grâce à la générosité de nos donateurs, au travail de nos bénévoles, à l'engagement de nos commanditaires et au soutien ininterrompu des gouvernements. Le sentier Transcanadien souhaite exprimer sa gratitude aux donateurs suivants, qui ont grandement contribué à l'atteinte de cette étape importante au Québec.

Donateurs de la campagne Chapitre 150*

Le CN

La Power Corporation of Canada

Jack Cockwell, en hommage à Daphne Cockwell

Hugh Scott

La J.W. McConnell Foundation

La Claudine and Stephen Bronfman Family Foundation

LeGrandSentier.ca

*Donateurs de 100 000 \$ et plus

CULTURE

Jacques Languirand est mort à l'âge de 86 ans

AMÉLI PINEDA

Jacques Languirand, l'animateur de la légendaire émission de Radio-Canada *Par 4 chemins*, s'est éteint vendredi à l'âge de 86 ans.

Son décès a été annoncé par sa famille par voie de communiqué en fin d'après-midi. M. Languirand était atteint de la maladie d'Alzheimer depuis plusieurs années. C'est d'ailleurs cette maladie qui l'avait contraint «à accrocher son micro» en 2014, après avoir établi un record de 43 ans à la barre d'une émission de radio.

«J'ai aussi perdu ma vigueur et cette motivation si nécessaire pour faire mon métier comme vous le méritez», avait-il avoué en février 2014, lors de sa dernière émission.

Abordant différents thèmes, allant de l'environnement à la politique en passant par la spiritualité, *Par 4 chemins* a été une des émissions phares du diffuseur public.

M. Languirand a connu une carrière prolifique, laissant sa marque comme dramaturge, écrivain, animateur de télévision, comédien, journaliste, réalisateur, metteur en scène, professeur et producteur.

On lui doit notamment les pièces *Les insolites* et *Les violons de l'automne*, qui lui ont valu un Prix du gouverneur général en 1962, et, plus récemment, *Faust* et *les radicaux libres* ainsi que *Feedback*.

Radio-Canada a souligné le long parcours de ce «géant des communications». «Par sa curiosité ouverte à tous les horizons, son immense culture, sa capacité remarquable à se renouveler sans cesse, Jacques Languirand pouvait tour à tour nous ouvrir les portes des avancées de la contre-culture, soulever des questions fondamentales sur la vie et la société, se faire l'écho des développements les plus inspirants de la science et de l'art», a déclaré le vice-président

principal de Radio-Canada, Michel Bissonnette.

Aucune cérémonie publique n'est prévue, la famille a indiqué qu'elle souhaite vivre son deuil en privé.

Les dernières années de la vie de M. Languirand ont été assombries par des allégations d'agressions sexuelles.

En avril 2016, Line Beaumier, l'ex-conjointe de sa fille, avait affirmé publiquement qu'il aurait agressé celle-ci.

Elle soutenait que, avant son décès, Martine Languirand «avait tout dit» dans un enregistrement lié au projet de biographie *Le cinquième chemin*, rédigé par la journaliste et écrivaine Aline Apostolska et publié en 2014 aux Éditions de l'Homme.

Ces allégations n'ont jamais été prouvées en cour, et la police n'a pas confirmé l'ouverture d'une enquête.

La famille de M. Languirand s'était empressée de dénoncer ce qu'elle qualifiait d'«acharnement» à l'endroit de l'ex-animateur. Les Languirand ajoutaient que les seules personnes qui pourraient répondre à ces questions n'étaient plus en mesure de le faire. L'auteure Aline Apostolska avait indiqué au *Devoir* être liée par un contrat qui donnait à la famille un droit de relecture de son manuscrit. Concernant les allégations de M^{me} Beaumier, la biographe a soutenu qu'elle «ne dit pas n'importe quoi». Elle s'interrogeait toutefois «sur les raisons pour lesquelles elle fait ça. Elle sait très bien que Martine Languirand ne voulait pas» que ces allégations soient discutées sur la place publique.

Prix Guy-Maufette

Né le 1^{er} mai 1931, Jacques Languirand n'avait que 18 ans lorsqu'il a décidé de s'exiler à Paris, où il a notamment été chroniqueur à

l'antenne de la RDF — la Radiodiffusion française. De retour au Québec à la fin des années 1950, il prend sa place à la télévision, participant à plusieurs émissions d'information.

Grand amoureux du français, il avait obtenu en 2004 le prix Georges-Émile-Lapalme pour la qualité et le rayonnement de la langue. Il avait également à cœur la cause environnementale, ce qui l'a amené à être porte-parole du Jour de la terre et de la coalition Québec-Vert-Kyoto, qui lutte contre les gaz à effet de serre.

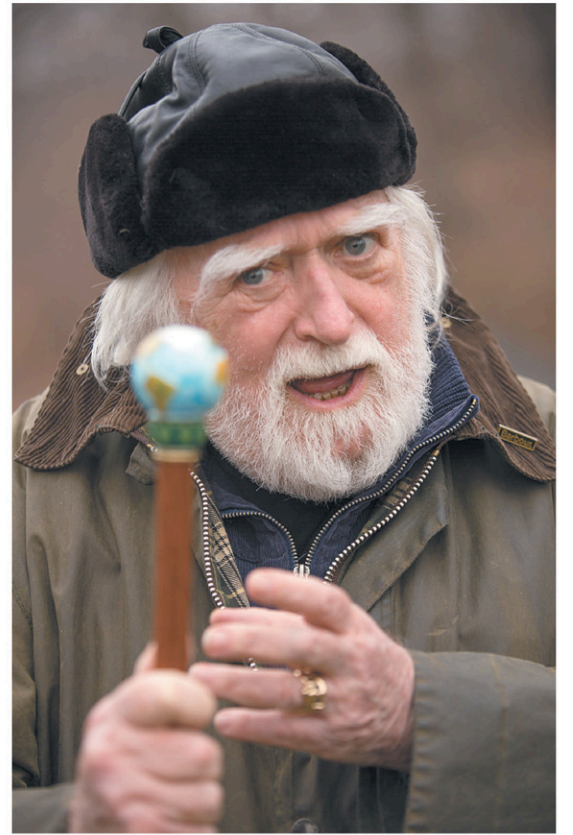
Il avait aussi cofondé le Festival des films sur l'environnement de Portneuf et participé à la série documentaire de Télé-Québec *Les artisans du rebut global*. En 2006, il a été admis au Cercle des Phénix, qui regroupe des personnalités québécoises reconnues pour leur contribution personnelle remarquable à la cause de l'environnement.

Au fil des ans, il a obtenu de nombreux prix, dont le Prix spécial du jury du Concours international de théâtre de la Fondation Alexandre S. Onassis pour *Faust* et *les radicaux libres*, en 2001.

En 2012, il reçoit le prix Guy-Maufette, qui récompense des personnes qui contribuent de façon exceptionnelle à l'évolution de la radio et de la télévision.

En 2011, alors qu'il s'appretait à amorcer la 41^e saison de *Par 4 chemins* à la Première chaîne de Radio-Canada, Jacques Languirand a suscité une controverse qui a mené à sa suspension temporaire. Lors du lancement de la saison radiophonique, en août, M. Languirand n'avait pas aimé que son émission ne soit pas incluse dans le dévoilement de la programmation 2011-2012.

«Ces imbéciles [...] ont oublié de me mettre sur ce plateau alors que, cette année, j'entreprends ma 41^e saison de l'émission *Par 4 chemins*», avait-il lancé à voix haute, avant de faire



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

C'est la maladie d'Alzheimer qui avait contraint Jacques Languirand «à accrocher son micro» en 2014. L'animateur avait été à la barre de son émission de radio durant 43 ans, un record.

un doigt d'honneur devant une dizaine de ses collègues et les patrons de la boîte. L'animateur avait été suspendu au lendemain de cet esclandre, avant de retrouver son micro quelques semaines plus tard, en octobre.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

« C'est du devoir des gouvernements d'accompagner les médias »

Pierre Marcoux vient d'être nommé président de TC Media, qui vend actuellement ses hebdomadaires locaux

PHILIPPE PAPINEAU

En accédant mardi à la présidence de TC Media, division de l'entreprise québécoise Transcontinental fondée par son père, Pierre Marcoux y continue son ascension entamée en 2000 en tant que simple journaliste. Désormais grand responsable de véhicules comme Publisac et de publications comme *Les Affaires* et, jusqu'à nouvel ordre, *Métro*, il se dit ouvert à l'aide gouvernementale à la presse et estime que la vente des hebdomadaires de TC est une bonne chose pour ceux-ci. Discussion.

Avant de gérer des médias, vous aviez plutôt l'ambition d'y écrire. Qu'est-ce qui vous plaisait dans le journalisme ?

J'aimais écrire, j'aimais beaucoup parler au monde. Et j'aimais le fait de comprendre les enjeux, d'arriver à voir clair dans une situation et pouvoir transmettre cette information-là. En anglais, on parle

souvent de *reporting* et de *writing*. Je vous dirais que l'aspect *reporting*, de rendre compte, ça m'allumait beaucoup.

Comment êtes-vous arrivé à la gestion, aux affaires ?

J'ai fait une maîtrise aux États-Unis en gestion des médias écrits (à la Northwestern University), et après avoir travaillé un peu comme journaliste aux États-Unis et en Ontario, je suis rentré comme journaliste aux *Affaires*. J'ai géré des sections du journal, puis le journal dans son ensemble. Je suis passé aux ventes, j'ai occupé différents postes dans l'entreprise au niveau de la gestion... J'ai gravi pas mal les échelons, quoi.

Votre père, Rémi Marcoux, fondateur de Transcontinental, n'a jamais voulu donner de passe-droit à ses enfants...

Je dirais que ça s'inscrit effectivement dans la philosophie de ne pas être catapulté dans un poste pour les mauvaises raisons.

La situation n'est pas toujours rose pour les médias ces temps-ci. Vos journaux locaux font partie de la Coalition pour la pérennité de la presse. Êtes-vous partisan d'une aide gouvernementale ?

L'industrie des journaux en particulier fait face à des transformations qui sont importantes. Je pense que c'est du devoir des gouvernements d'accompagner les médias. D'une part parce que c'est une industrie importante, et d'autre part pour permettre aux médias de continuer à faire leur travail journalistique avec les moyens appropriés.

Trouvez-vous qu'une aide par des prêts consentis par Investissement Québec, comme ceux accordés au *Devoir* et à Groupe Capitale Médias, est la bonne approche ?

Je ne veux pas commenter la forme nécessairement. C'est important que le fédéral et le provincial puissent mettre sur

le pied des programmes accessibles à tous pour aider les médias dans cette transformation-là. D'ailleurs, nous chez TC Media, du côté *Affaires*, on reçoit des subventions de Patrimoine canadien par le Fonds des périodiques. Je ne vois pas pourquoi ça ne serait pas la même chose pour la presse hebdomadaire et quotidienne.

TC Media se concentre beaucoup dans son volet affaires et éducation, justement. C'est rentable ?

C'est un groupe qui, dans l'univers des médias, s'en sort très bien. Il fait environ 100 millions de revenus avec une très bonne rentabilité. C'est un groupe où on est capable de croître de manière organique et par acquisitions.

De manière organique ?

Par exemple aux *Affaires*, on a développé des activités de conférences, on en fait une quarantaine par an. Cette

année, on va lancer un salon commercial sur la transformation numérique, qui est un nouveau format dans le domaine de l'événementiel. Et les activités traditionnelles des médias nous permettent de pousser des entreprises qu'on acquiert, de les faire croître, et vice et versa.

Est-ce que la vente en cours des hebdomadaires du Québec et de l'Ontario est une bonne chose pour votre entreprise ?

On a décidé de s'en départir parce qu'honnêtement, pour une entreprise publique de notre grosseur, c'était rendu difficile d'avoir la proximité nécessaire à nos marchés pour que ces produits-là puissent croître de manière intéressante. C'est pour ça qu'on a fait le choix conscient de les vendre à des entrepreneurs qui, dans leurs régions, vont connecter avec leur marché, avec les commerçants du coin. Et les journalistes ont

davantage la capacité d'être sur le terrain, d'être au courant des enjeux de la place.

Il reste une trentaine de journaux dans votre giron, dont à Montréal et à Québec. Qu'en est-il des gros joueurs comme *Métro* ?

Je ne peux pas vraiment vous dire, les dossiers de vente sont confidentiels d'une part, et ce n'est pas directement sous ma responsabilité.

L'avenir est-il dans le numérique, dans le papier ?

On a décidé d'être avec nos clients, lecteurs et annonceurs, dans cette transformation-là. Où ça s'en va exactement? Je n'ai pas de boule de cristal, mais on est prêt à continuer à offrir nos contenus sur les plateformes qu'on a, et à les développer au gré des changements d'habitudes de consommation des gens.

Le Devoir

ÉTUDIER EN ENVIRONNEMENT

à Longueuil



SÉANCES D'INFORMATION
AU CAMPUS DE LONGUEUIL

Samedi 10 février, 11 h
Mardi 20 février, 19 h

- Certificat et microprogramme de 1^{er} cycle
- Possibilité de passage au baccalauréat offert à Sherbrooke

USherbrooke.ca/environnement

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Concert présenté en collaboration avec
la Fondation Arte Musica
dans le cadre de la série Pleins feux sur Mozart

FONDATION ARTE MUSICA

DE GRAUPNER À MOZART



Pierre-Antoine Tremblay
cor naturel

Geneviève Soly
orgue et direction



C. GRAUPNER
Sinfonie pour cors, timbales,
cordes et clavecin

Sonate à six pour cors,
cordes et clavecin

W. A. MOZART
Sonates d'église,
K. 328, 329 et 336

Quintette pour cor, K. 407

Sonate pour le clavecin,
avec violon, par Mozart
âgé de sept ans

MARDI 30 JANVIER à 19 h 30
Salle Bourgie

IDEESHEUREUSES.CA

20,75 \$ à 39 \$ (frais et taxes compris)
514 285 2000 #4



LES IDÉES HEUREUSES
GÉNÉRIEVE SOLY

31^e
saison
2017-18

LES SPORTS

CANADIEN

« Je prends le blâme pour le dernier but »

Charles Hudon éprouve des remords pour avoir procuré la victoire aux Hurricanes

MICHEL LAMARCHE

Charles Hudon a été le meilleur joueur du Canadien de Montréal jeudi soir contre les Hurricanes de la Caroline. Mais le jeune attaquant originaire d'Alma était incapable de sourire dans le vestiaire de l'équipe après la défaite de 6-5, et ce n'était pas seulement à cause du score final.

Hudon a fait son mea-culpa relativement au filet victorieux de Justin Williams, inscrit seulement dix secondes après que Max Pacioretty eut créé l'égalité en milieu de troisième période lors d'une supériorité numérique.

« C'est de ma faute, le dernier but, a-t-il déclaré la voix basse. J'aurais dû être plus responsable, j'aurais dû rester plus dans le centre, et c'est mon joueur qui a marqué. C'est vraiment frustrant. Je prends le blâme pour le dernier but. »

En s'accusant de la sorte, Hudon a lui-même relégué à l'arrière-plan sa deuxième soirée de trois points dans la LNH. Ses deux buts ont été les points de départ de deux remontées de deux buts du Canadien.

Il a testé Cam Ward en six occasions, distribué trois mises en échec et gagné huit de ses quatorze mises en jeu.

Tout en reconnaissant la faute de Hudon, l'entraîneur-chef Claude Julien avait de bonnes choses à dire de son jeune attaquant. « Hudon est un joueur de caractère, un bon joueur. Il ne s'est pas bien po-



Charles Hudon célèbre avec Paul Byron l'un de ses deux buts de la soirée, jeudi, contre les Hurricanes de la Caroline. C'était avant qu'il cause le but victorieux des visiteurs en fin de match.

GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

sitionné sur le but gagnant, il l'a réalisé tout de suite. Il nous a donné deux buts et il a connu un bon match. Charles est un bon joueur et il s'en va dans la bonne direction », a déclaré Julien.

Soirée difficile

La défaillance de Hudon sur ce jeu spécifique n'a pas été la seule du Canadien. De nombreux joueurs ont connu

une soirée difficile et Julien l'a répété à plusieurs reprises lors de son point de presse d'après-match.

Julien n'a nommé personne, mais il aurait pu parler du trio de Jonathan Drouin, Alex Galchenyuk et Nicolas Deslauriers, qui a terminé la soirée avec un ratio défensif collectif de -9. Il aurait également pu nommer Jordie Benn, qui a connu l'un de ses pires matchs

depuis son arrivée avec le Canadien il y a 11 mois.

« C'est difficile à digérer. Tu gagnes et tu perds en équipe, mais tu t'attends à ce que les joueurs soient prêts. Certains l'étaient, plusieurs ne l'étaient pas. Les professionnels doivent être des professionnels. Ce n'est pas une garderie. Ils doivent être prêts à jouer, c'est ce qui fait les bonnes équipes. »

Une place en séries

Comme les 30 autres formations du circuit Bettman, le Canadien est en congé jusqu'à mardi prochain. Il disputera alors le premier de ses 33 matchs à écouler au calendrier en visitant les Blues de St. Louis.

Avec 46 points au classement et un recul de dix points sur les Devils du New Jersey et les Flyers de Philadelphie, détenteurs des deux dernières positions donnant accès aux séries éliminatoires, les joueurs du Canadien seront confrontés à un imposant défi.

S'ils croient vraiment en leurs chances de combler un tel recul, avec quatre autres équipes devant eux de surcroît, ils devront le faire en disputant 19 matchs à l'étranger, dont 10 lors de séquences distinctes de quatre et six parties.

Et ce n'est pas en livrant des performances inégales comme celle de jeudi qu'ils réaliseront pareil tour de force. Paul Byron l'a d'ailleurs reconnu après cette défaite, malgré les belles remontées.

« Dans notre position, c'est difficile de trouver du positif. Ça prend un effort de 60 minutes de tout le monde. On ne peut pas donner des avances aux autres équipes, jouer une première période comme celle-là [jeudi] et s'attendre à gagner. »

La Presse canadienne

TENNIS

Federer en finale contre Cilic à Melbourne

Melbourne — Roger Federer jouera sa trentième finale de Grand Chelem à l'Open d'Australie, en quête d'un vingtième titre, contre le Croate Marin Cilic, après une demie tronquée vendredi à Melbourne. Le jeune Sud-Coréen Chung Hyeon, révélation du tournoi à 21 ans, n'a pas pu défendre ses chances contre le maître helvétique à cause d'ampoules au pied qui l'ont contraint à jeter l'éponge après à peine plus d'une heure de jeu. La finale Federer-Cilic sera la dixième duel entre les deux hommes. .

Agence France-Presse

SURF DES NEIGES

Victoire d'Anderson en Coupe du monde

Bansko — Le Québécois Jasey-Jay Anderson a gagné le slalom géant parallèle de la Coupe du monde de surf des neiges de Bansko, en Bulgarie, vendredi, devenant ainsi le plus vieil athlète à remporter l'or sur le circuit. Il a devancé le Suisse Nevin Galmarini, meneur au classement général, pour sa 28e victoire en 257 départs au cours de sa carrière et sa première en près de huit ans sur le circuit. Agé de 42 ans, Anderson a été nommé au sein de l'équipe olympique canadienne jeudi. Les Jeux de Pyeongchang seront ses sixièmes.

La Presse canadienne

Campagne majeure de financement de l'UQAM

L'UQAM et sa Fondation sont fières de présenter les quatre diplômés qui coprésident la plus importante campagne majeure de financement de l'histoire de l'Université.



Richard Cacchione

FCPA, FCGA
Président
Hydro-Québec
Production



Louise Champoux-Paillé

C.M., C.O., F.AdM.A.
Administratrice
de sociétés certifiées



Dominique Dionne

Vice-présidente,
affaires publiques
et communications
stratégiques
Investissements PSP



Philippe Meunier

Chef de la création
et cofondateur
SidLee
Cofondateur
La Factory

La campagne 100 millions d'idées vise à recueillir 100 millions de dollars pour propulser la société québécoise.

100millions.uqam.ca

100 MILLIONS D'IDÉES | UQAM

Congédié?

Voyez

François Gendron avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



Papeterie Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas,
papiers Lalo, papier St-Gilles,
cartes, plumes et stylos,
albums de photos, articles de bureau,
sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ

Carlos Otero
Massothérapeute certifié
Registered Massage Therapist
Thérapeute certifié en
craniocrânien dynamique
RCST®
(514) 503-7726
... Reçus d'assurances disponibles ...

SERVICES OFFERTS PROBLÈMES RÉCURRENTS

- Massage suédois général
- Massage suédois spécifique
- Thérapie craniocrânien dynamique
- Migraines, tendinites, maux de dos, vertige, stress, tension générale, problème de sciatique, problèmes d'anxiété

Pour annoncer, communiquez avec Evelyne De Varennes
au 514.985.3454 ou edevarennes@ledevoir.com

ACTUALITÉS

SONDAGE

SUITE DE LA PAGE 1

Le sondage Web Léger sur les intentions de vote aux élections provinciales de 2018 a été réalisé pour le compte du *Devoir* du 22 au 24 janvier, avec une marge d'erreur de plus ou moins 3,1%. Au total, 983 électeurs potentiels ont répondu aux questions et le sondeur en chef explique que le taux de réponse a été plus élevé qu'à l'habitude. Même par ce bout, on comprend l'appétit de l'électorat pour la bataille politique en gestation.

L'attrait de la Coalition semble tellement fort en ce moment que la formation accuse un rejet absolu beaucoup moins important que les autres partis. Le sondage a demandé «pour lequel des partis politiques vous ne voteriez jamais» et le PLQ a fait le plein de 33% des réponses, QS, de 24%, le PQ, de 22% tandis que la CAQ n'est rejetée dans l'absolu que par 5% des électeurs.

«La CAQ devient comme un parti du compromis, dit M. Léger. Si vous êtes un souverainiste fatigué, vous pouvez voter CAQ. Si vous êtes un libéral qui veut changer les choses, vous pouvez voter CAQ. Si vous êtes un Québécois solidaire pressé de sortir les libéraux, vous pouvez voter CAQ. Il n'y a que 5% des électeurs qui ne voteraient jamais pour ce parti. C'est très faible par rapport aux autres. La Coalition ramasse tous les insatisfaits à la manière d'une auberge espagnole.»

Ce que révèle le sondage

La tendance. La CAQ a gagné 17 points depuis mars 2017. À l'inverse, le PLQ perd six points et QS, cinq parts pendant ce temps, tandis que le PQ stagne, si on considère la marge d'erreur. «La première montée de la Coalition s'est faite contre le Parti québécois», commente le sondeur Léger. Là, les libéraux commencent à perdre des points au profit de la CAQ. Est-ce qu'elle peut continuer de monter? Oui, c'est fluide. La tendance est quand même forte.»

Les régions. La CAQ écrase toute concurrence dans la capitale (53%) et dans les régions (44%), tout en talonnant le PLQ (34%) dans la marge d'erreur avec 32% des intentions de vote dans la métropole. «Partout au Québec, sauf à Montréal, la CAQ est en avance, dit Jean-Marc Léger. Sur l'île de Montréal, cette situation s'explique par la clientèle non francophone qui reste assez fidèle au PLQ.»

La jeunesse. Les 18-34 ans continuent de favoriser le PLQ (34%) par rapport à la CAQ (21%), au PQ (22%) et à QS (15%). À l'inverse, la CAQ est plus populaire auprès des deux autres tranches d'âges (35-54 ans et 55 ans et plus), avec des attrait respectifs de 42 et 45%. Le score du PQ oscille dans les trois catégories autour de son résultat synthèse de plus ou moins 20%. «La CAQ gruge des points partout, sauf chez les 18-34 ans, résume M. Léger. C'est le seul endroit où le Parti libéral demeure fort. Même si les libéraux sont au pouvoir depuis 15 ans, les jeunes ne sont plus péquistes.»

L'insatisfaction. Le gouvernement libéral retombe au taux de satisfaction de 25% atteint au plus fort de la période d'austérité. C'est un recul de quatre points par rapport à décembre. Les deux tiers (66%) des Québécois se disent plutôt ou très insatisfaits du gouvernement.

Le changement. De même, plus de deux électeurs sur trois (67%) souhaitent du changement et la CAQ (34%) est perçue comme la formation incarnant le plus cette mutation, suivie de QS (15%) et loin derrière du PLQ (8%) et du PQ (9%), qui traînent en fond de cale.

Le favori. Les gens pensent en plus que la Coalition est la plus susceptible de gagner les prochaines élections, à 34% contre 30% pour le PLQ et 5% pour le PQ. C'est la première fois que la CAQ passe en tête de ce facteur. «La partielle de Louis-Hébert, arraché en octobre par la Coalition, a déclenché quelque chose, dit le



François Legault



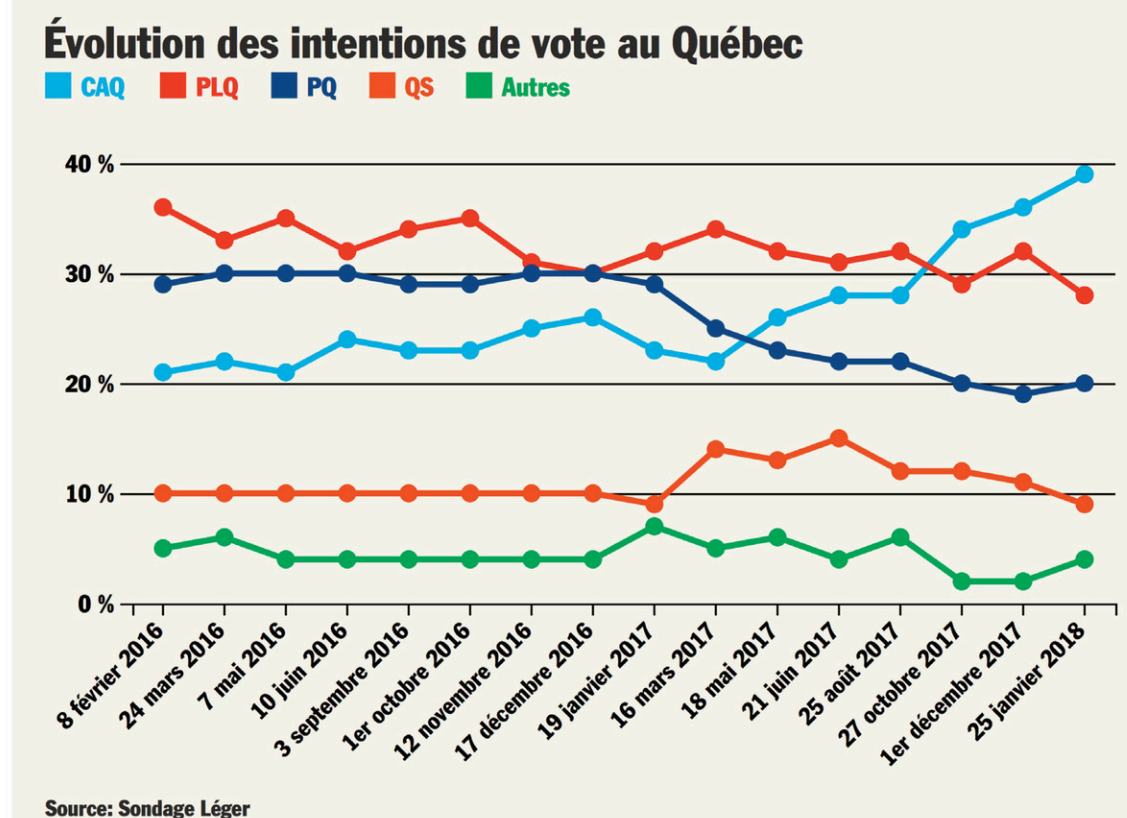
Philippe Couillard



Jean-François Lisée



Manon Massé et Gabriel Nadeau-Dubois



Le combat des chefs

Qui ferait le meilleur premier ministre ?

	janvier 2018	décembre 2017
F. Legault	31%	29%
P. Couillard	16%	17%
J.-F. Lisée	10%	9%
Massé-Dubois	5%	8%

sondeur. Les majorités se forment avec les 80% de francophones et la majorité d'entre eux pense que la CAQ va l'emporter.»

Les chefs. François Legault est choisi comme meilleur premier ministre potentiel par 31% des répondants, suivi par Philippe Couillard (16%), Jean-François Lisée (10%) et les deux porte-parole de QS, Manon Massé et Gabriel Nadeau-Dubois, à 5%.

Les enjeux. Le sondage questionne les électeurs pour savoir quel parti est le meilleur à leurs yeux en fonction de différents domaines d'intervention du gouvernement. La Coalition domine partout: l'accès à un médecin de famille, la réduction des temps d'attente aux ur-

gences, l'accès aux centres de la petite enfance, la création d'emplois, la réduction des impôts ou le maintien de l'équilibre budgétaire. Partout, sauf pour trois facteurs: la promotion de la langue française et de la culture québécoise, où le PQ se démarque, le partage de la richesse et la protection de l'environnement, deux points forts de QS. Par ailleurs, les électeurs se disent aux deux tiers (66%) plus favorables à un réinvestissement en santé ou en éducation, pour les familles ou les aînés, qu'à une éventuelle baisse d'impôt pour les particuliers (34%).

Deux défis. «La force de la CAQ aujourd'hui, c'est de démontrer qu'elle peut devenir une solution de remplacement au Parti libéral, conclut M. Léger. En conséquence, elle est en train de fédérer les insatisfaits. Ce qui lui donne deux défis. Le premier, c'est que quand on monte trop fort, trop vite, c'est difficile d'aller plus haut. La formation va atteindre son plafond rapidement, et on se retrouve à neuf mois des élections. Le deuxième facteur, c'est que les votes pour la CAQ ne sont pas nécessairement pour elle: ils expriment un choix des électeurs contre le gouvernement actuel. Au fil des mois, il faudra leur démontrer pourquoi il serait juste de voter pour la CAQ.»

Le Devoir

MOSQUÉE

SUITE DE LA PAGE 1

M^{me} Laoui, M. Mekki-Berrada et des dizaines d'autres personnes se sont interrogés sur des moyens de «juguler cette peur qui se transforme en islamophobie» à l'occasion du colloque «Vivre ensemble avec nos différences», vendredi à Québec.

La fusillade au Centre culturel islamique de Québec (CCIQ), qui a fait six morts et cinq blessés graves, a suscité une «réaction générale de compassion et de soutien à travers tout le Québec», se rappelle Samira Laoui. En effet, des milliers de personnes avaient bravé le froid afin d'exprimer leur soutien à la communauté musulmane lors d'une veillée dans le quartier Sainte-Foy, le 30 janvier 2017. «[Cette] solidarité absolue nous prouvait que le Québec était, et est encore, une terre d'accueil, de bienveillance et de respect. Malheureusement, cette merveilleuse solidarité s'est effritée», soutient M^{me} Laoui devant un parterre de dizaines de personnes. «Après seulement quelques semaines, les réseaux sociaux se sont enflammés avec des propos haineux, le populisme s'est décomplexé, ce qui a entraîné l'éclosion [de groupes] d'extrême droite. Ils ont poussé comme des champignons, particulièrement dans la région de Québec; quelques-uns plus dangereux que d'autres», ajoute-t-elle. La diplômée de la Sorbonne mène une lutte énergique contre les préjugés, qu'elle voit comme des obstacles de taille à l'intégration socioéconomique des «personnes musulmanes ou bien qu'on imagine musulmanes». Pour y arriver, elle multiplie les échanges entre «les anciens et les nouveaux Québécois».

D'ailleurs, un Québécois «de souche» lui demande: «Comment fait-on le pont» entre les Québécois de «culture tellement musulmane» — «ce n'est pas un reproche», précise-t-il — et les Québécois qui ont tourné le dos au christianisme?

«Vous êtes athée, je suis musulmane, ça ne fait pas de nous des «plus québécois». Par contre, si vous et moi nous nous mettions aujourd'hui sur un projet de construction d'un Québec pour demain, je crois que nous parviendrions à faire de ce Québec le meilleur qui soit», répond Samira Laoui, précisant être «Canadienne, Québécoise, d'origine marocaine, de confession musulmane, épouse aimante, mère de quatre enfants, dont un est décédé, [détentric] d'un doctorat de la Sorbonne, militante». «Je suis tout cela.» Bref, pas seulement musulmane.

La responsabilité collective

Mais la méfiance persiste, et ce, en dépit de l'apport des musulmans à la société québécoise. «[Cette méfiance] peut conduire au rejet ou, pire, à la haine. [...] Comment une personne passe-t-elle de la peur de l'islam, qui lui est inconnu, au rejet du musulman et, finalement, dans les cas extrêmes, à l'islamophobie?» demande M^{me} Laoui.

Selon elle, «toute la société porte une responsabilité pour rassurer [plutôt que d'inquiéter davantage les personnes frileuses], à commencer par les médias. «Le bruit médiatique fait autour de nous est inversement proportionnel à notre quantité réelle», fait-elle valoir, après avoir rappelé que les personnes de confession musulmane constituent 3,8% de la population québécoise, selon le dernier recensement de Statistique Canada (2016).

Le titulaire de la Chaire d'enseignement et de recherches interethniques et interculturels (CERII), Khadiyatouh Fall, souligne que «le problème de l'islam, ici, c'est la religiosité, la pratique religieuse des musulmans». «Ce qui structure le regard des Québécois sur l'islam, c'est qu'ils voient l'islam comme une religion de pétitions, une religion de demandes continues et une religion qui ne peut pas se mettre à la table de la démocratie et à la table de l'égalité des droits», fait remarquer le professeur à l'UQAC.

«Islamophobie savante»

Abdelwahed Mekki-Berrada se préoccupe tout particulièrement des chroniqueurs de tout poil qui sombrent dans le «sensationalisme médiatique orientaliste et populiste» et font leurs choux gras des «radicalités en islam». Ce faisant, ils démontrent leur ignorance de «la complexité plurielle de 1400 ans d'histoire» de cette religion monothéiste, «se content[ant] d'un copier-coller du prêt-à-penser *made in France*» par «des Pascal Bruckner, Alain Finkielkraut et Gilles Kepel», estime-t-il. «Ils appellent à l'exclusion de la pensée non pas toute critique de l'islam, mais toute critique de l'islamophobie», poursuit le chercheur.

Abdelwahed Mekki-Berrada craint que l'«idéologie islamophobe» véhiculée pour l'heure par des groupuscules au Québec confortés par «une pellette de xénophobes radicaux, une petite poignée d'universitaires en manque de visibilité, de rares élus et de quelques chroniqueurs et essayistes se voulant savants, mais encore prisonniers des logiques orientalistes et coloniales des XVIII^e et XIX^e siècles» se «répand[ent] rapidement au Québec alors que se poursuit l'internationalisation de l'extrême droite radicale». «La vigilance s'impose donc. Elle est même urgente.»

«Une sortie solidaire et des milliers de câlins le 29 janvier de chaque année, c'est formidable — quel bonheur de voir cette solidarité —, mais est-ce suffisant? conclut le professeur Abdelwahed Mekki-Berrada. Je n'ai pas la réponse.»

Le Devoir

Le Devoir

BOMBARDIER

SUITE DE LA PAGE 1

Que fera Boeing?

Si la Commission avait penché en faveur de Boeing, qui accuse Bombardier d'avoir bénéficié d'appuis gouvernementaux pour offrir un bon prix au transporteur Delta, Ottawa aurait vraisemblablement porté la cause en appel à l'OMC ou en vertu de l'ALENA. Or, les yeux sont maintenant tournés vers Boeing, pour qui il ne serait pas interdit de déposer une nouvelle plainte. La compagnie pourrait aussi faire appel auprès de la Cour du commerce international des États-Unis, située à New York.

«Bien que nous soyons en désaccord avec la décision de la Commission, nous analyserons celle-ci en détail lorsqu'elle sera publiée au cours des prochains jours», a affirmé Boeing. «Nous ne serons pas des spectateurs face aux pratiques d'affaires illégales de Bombardier, qui continuent de porter préjudice aux travailleurs américains et à l'industrie qu'ils appuient.»

Au fil des mois, les gestes de Boeing ont déclenché à Ottawa un tel mécontentement que le gouvernement fédéral, qui cherche à renouveler sa flotte d'avions militaires, lui a tourné le dos en décidant d'acheter plutôt

des avions usagés en Australie.

«C'est un immense soulagement, a dit le coordonnateur québécois du syndicat des machinistes, David Chartrand. Il faut tout de même faire preuve de prudence, en espérant que Boeing lâche le morceau et que les pratiques protectionnistes du gouvernement Trump soient réévaluées.»

Lors de leur plaidoyer cette semaine, Bombardier et Ottawa ont exprimé leur incompréhension devant la tournure des événements, chacun se demandant comment la Commission pouvait se prononcer alors qu'aucun appareil CSeries n'a encore été livré aux États-Unis et que Boeing ne fabrique pas d'avions dans cette catégorie.

«Le résultat, c'est que ça ouvre au programme CSeries le plus gros marché au monde, les États-Unis», a dit Karl Moore, professeur à la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill. «Mais aussi, ça rend l'appareil viable à l'échelle mondiale. Parce qu'en étant exclu du marché américain, le programme aurait été à risque ailleurs dans le monde. Boeing pourrait revenir à la charge, bien que je ne voie pas trop ses avenues juridiques, mais la décision unanime leur complique la tâche.»

À la Bourse de Toronto, l'action de Bombardier a immédiatement bondi et terminé la journée en hausse de 15% à 3,54\$, un niveau qu'elle n'avait pas vu depuis 2015.

Le cas de Mobile

Bombardier a récemment cédé le contrôle du programme CSeries au géant européen Airbus, qui compte installer une chaîne de montage sur ses terrains en Alabama. Cela, ont dit les deux entreprises à l'automne 2017, permettrait de contourner les allégations de Boeing, car les appareils seraient fabriqués aux États-Unis.

Boeing a rétorqué dans son plaidoyer qu'«il n'y a aucune contrepartie» et que «les parties n'ont encore rien fait de concret sur le terrain à Mobile, encore moins une chaîne complète de montage».

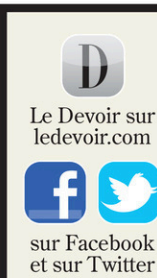
Conçu dans les années 2000 avec les États-Unis comme marché potentiel principal, le programme CSeries est à la source des problèmes financiers qui ont presque poussé Bombardier à la faillite en 2015. La compagnie a pris un certain nombre de décisions pour redresser la barre, y compris celle de vendre 49,5% du programme à Investissement Québec en échange de 1 milliard de dollars américains.

Le département du Commerce a affirmé dans ses décisions qu'un investisseur privé n'aurait pas posé le même geste qu'Investissement Québec, car «le programme CSeries ne justifiait pas un investissement en 2009, en 2010 et en 2012, de même qu'en 2015-2016 lorsque l'investissement en capital d'IQ a été effectué».

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com